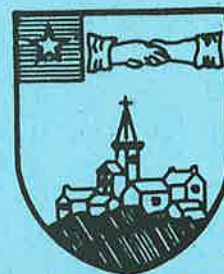


VENDEE



N° I.S.S.N. = 1169-1199

LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



Le Bureau de Poste du Bourg-sous-la-Roche

DECEMBRE 1993 N° 61

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234-XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Yves PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o . O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	6 JANVIER
Jeudi	3 FÉVRIER
Jeudi	3 MARS
Jeudi	7 AVRIL
Jeudi	5 MAI
Jeudi	2 JUIN
Jeudi	8 SEPTEMBRE
Jeudi	6 OCTOBRE
Jeudi	3 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	11 DÉCEMBRE
(Assemblée Générale)	

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	9 JANVIER
Dimanche	13 FÉVRIER
Dimanche	13 MARS
Dimanche	10 AVRIL
Dimanche	8 MAI
Dimanche	12 JUIN
Dimanche	10 JUILLET
Dimanche	11 SEPTEMBRE
Dimanche	9 OCTOBRE
Dimanche	13 NOVEMBRE
Dimanche	11 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1994 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 JANVIER :	12 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
12 et 13 MARS :	Journée du Timbre, à Luçon
20-23 MAI :	Congrès et Exposition Nationale, à Martigues
29 et 30 OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Saintes

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 61

DECEMBRE 1993

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2-7	Ouf !	d°
8	Des empreintes de machines à affranchir...	G. DEMARRE
9-10	Une réponse	Dr J. DARNAUD
11-20	Autour du découpage des timbres	E. MOREAU
21-22	Le Congrès du G.P.C.O.	Y. PAUVERT
23-30	Les relations postales suspendues, de la déclaration de guerre à l'armistice	M. BRUNO
31-33	La Philatélie et les Hommes	Y. PAUVERT
34	Avis aux amateurs	d°
35-37	Soyons fouineurs pour le Bulletin...	M. BRUNO
38	Le Forum des Associations	Y. PAUVERT
39	Le saviez-vous ?	d°
40-41	La Moulinette	-
42	Les Potins de l'Amicale	-
43	PHIL'A.B.C. - Les "sans valeurs"	C. ELOUARD
44-50	Les Bureaux français à l'étranger	Y. PAUVERT

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

**Impression des pages publicitaires : Imprimerie
JAUFFRIT, Le Poiré-sur-Vie**

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin
strictement interdite - Dépôt légal n° 1169-1199

LE MOT DU PRESIDENT

Y. PAUVERT

L'année 1993 se termine, c'est donc le moment d'en faire le bilan.

Dans l'ensemble, on peut dire qu'elle est satisfaisante, malgré les contrariétés, **hors A.P.Y.**, supportées au cours du premier trimestre et qui m'avaient contraint à un traitement cardiaque extrêmement vigoureux.

Mais revenons plutôt à ce qui vous intéresse....

De nombreuses projections ont été réalisées au cours du 1er semestre. Ainsi que je l'ai déjà annoncé, j'ai volontairement cessé cette animation devenue, à mon avis, trop personnelle. Ce n'est pourtant pas faute de demander des volontaires à chaque réunion. Que faut-il faire de plus pour vous inciter à présenter quelques pièces de votre (ou de vos) collection, ne serait-ce que pendant 30 minutes ?

Notre bulletin "marche" bien. Hélas, j'entends dire, à juste titre, qu'on n'y trouve que des articles BRUNO-PAUVERT-BRUNO-PAUVERT ... ou presque. Mais, comme toujours, ce sont ceux qui ne font rien qui le font remarquer. Alors, amis, à vos plumes, vous nous rendrez un fier service !

Quant à la fréquentation des réunions mensuelles, la moyenne en a augmenté en 1993. C'est ce qu'on appelle un "frémissement" en politique économique. Espérons une courbe ascendante l'année prochaine.

Et, si vous avez quelques suggestions ou remarques à formuler, n'oubliez pas que nous sommes en permanence à votre écoute.

Que cette année se termine dans la joie et l'espérance, et que 1994 voit la réalisation de vos vœux les plus chers, pour vous et votre famille.

En se plaignant, on se console.

(A. de Musset - "La Nuit d'Octobre")

-0-

Les personnes non adhérentes, intéressées par notre bulletin, peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100,00 frs pour **1994** (décision du Conseil d'Administration du 16 - 11 - 1992)

OUF !

Lorsqu'on prépare une exposition dont le thème n'est pas commun dans notre département, lorsqu'on veut célébrer dignement le **50ème anniversaire de notre Amicale**, lorsqu'on veut tenter de démontrer que les philatélie classique ou thématique peuvent parfaitement être accompagnée d'études historico-postales, il faut préparer sa réussite de très nombreux mois à l'avance.

Mais ce ne fut pas sans difficultés de toutes natures !

Nous avons butté tout d'abord sur le problème du lieu d'exposition. Salle des Fêtes du Bourg ou Conservatoire de Musique ? Le Bureau rejeta l'idée d'utiliser la première, bien trop éloignée du Centre-ville. Il opta donc, il y a un an, pour le Conservatoire, bien placé, mais dans lequel nous ne pouvions présenter qu'un nombre relativement restreint de cadres... ce qui permettait, toutefois, d'exposer environ 700 pièces sélectionnées sur LA ROCHE-SUR-YON. Mais nous ne recherchions pas la quantité, seulement la qualité. Alors, pourquoi pas !

Ensuite, aidé par la Ville -que nous remercions au passage-, nous avons été vivement incités à exposer pendant une quinzaine de jours, ce qui nous parut tout-à-fait impossible (problèmes de surveillance, de disponibilité d'adhérents pour fournir des renseignements aux visiteurs,....et vive réticence de l'ami Maurice).

Je passerai sur les difficultés de confection de la plaquette, sur la confection du timbre-à-date commémoratif, sur le choix du sujet de la carte-souvenir, etc, etc... Mais le "fin-du-fin" eut lieu à la Recette Principale où, la veille de l'inauguration, nous avons apposé le cachet oblitérant sur les cartes postales et enveloppes. Nous nous aperçûmes avec horreur que, plusieurs heures après, l'encre n'était toujours pas sèche ! Tous les moyens de séchage ayant été tentés, quelqu'un eut l'idée d'intercaler le "...papier à ...water" de la Recette Principale entre chaque carte. Miracle, après une nuit, l'oblitération était parfaite. Brevet à déposer !



Le grand jour arriva enfin. La plupart des invités à l'inauguration étaient présents ou s'étaient fait représenter. Merci à eux, mais l'absence de M. le Directeur départemental des Postes fut regrettée. Un empêchement majeur ?



Après le vin d'honneur

Certains nous ont demandé la raison pour laquelle nous avons opté pour un thème d'exposition aussi restreint. C'est simple : qui dit Amicale yonnaise dit LA ROCHE-SUR-YON, qui dit philatélie pense Postes, donc fonctionnement du Service postal. Mais aussi et surtout, pour sortir des sentiers battus et pour rendre hommage aux Postiers, nos amis, et au service postal. Et bien d'autres motifs....



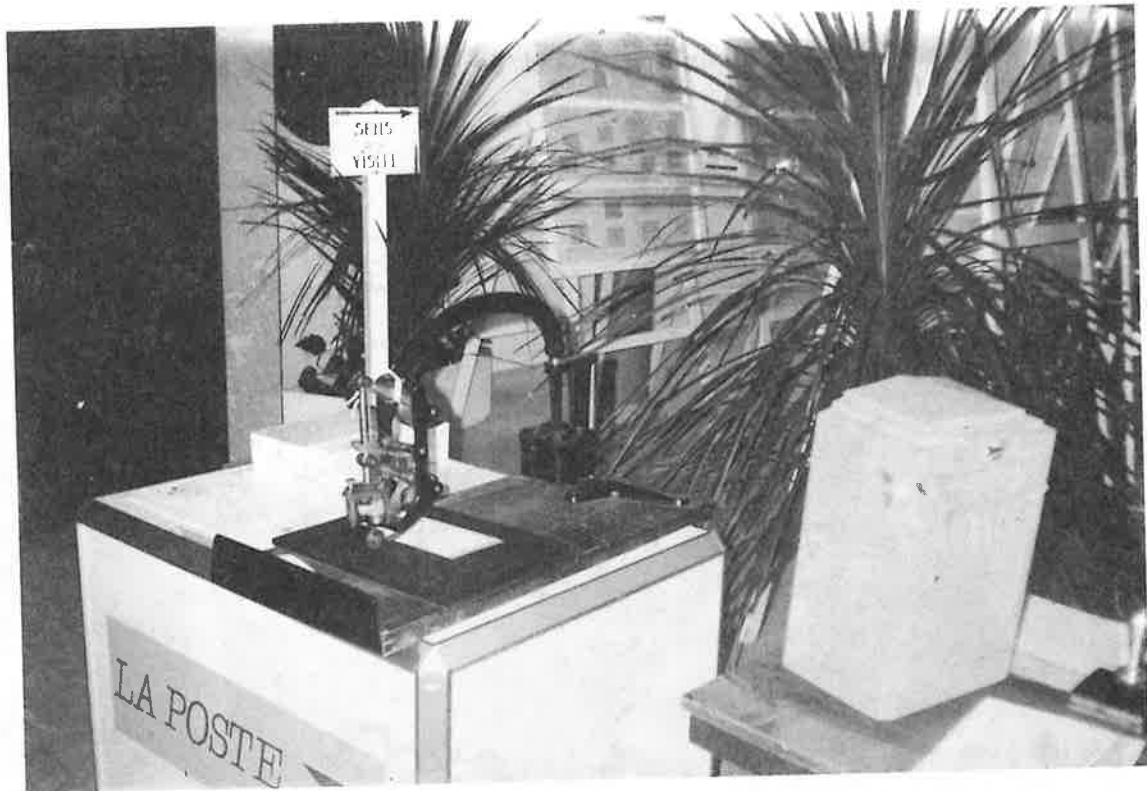
Nos postières se préparent

Tout ceci permettant de suivre l'histoire de notre Cité au travers des plis offerts aux regards.



La Secrétaire par intérim est prête

et, pratiquement, tous nos souvenirs furent vendus.



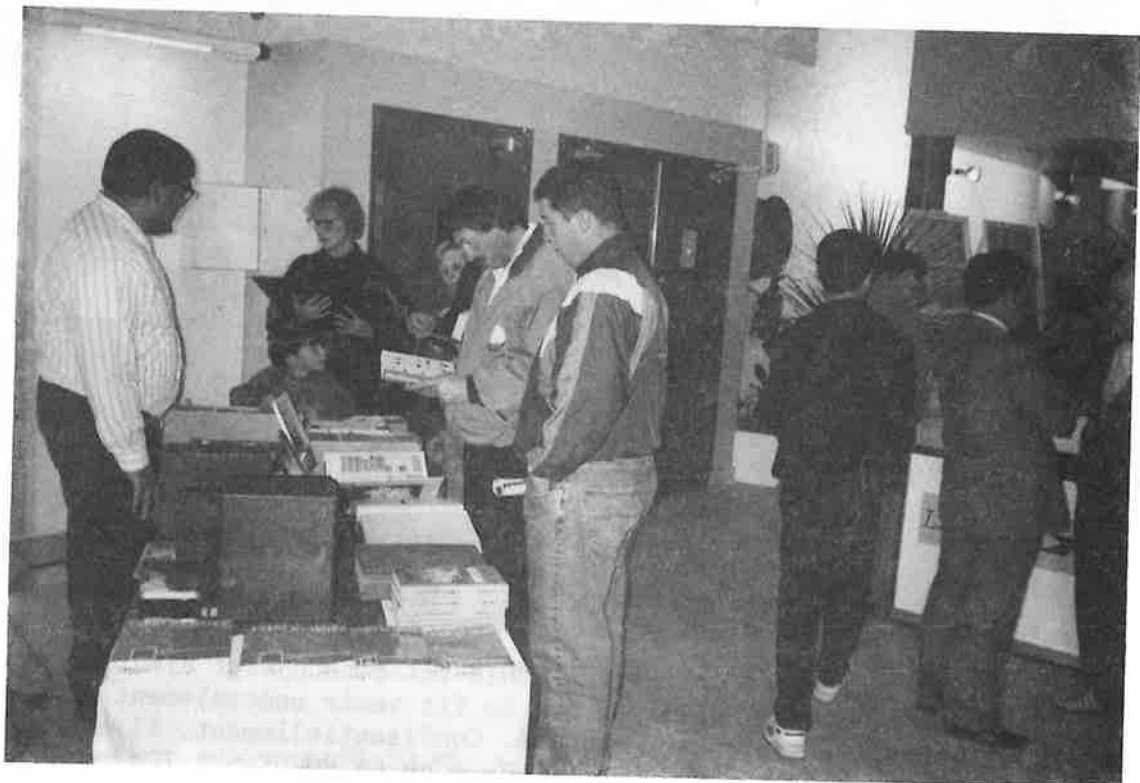
Une machine à oblitérer DAGUIN (ci-dessus) fut aimablement prêtée par M. le Receveur Principal qui la fit venir spécialement d'Eure-et-Loir. Qu'il en soit vivement remercié. Confidentiellement, il tenta de la remettre en service avec un timbre-à-date de LA ROCHE-SUR-YON, mais cette vieille dame de 110 ans refusa de se prêter à nos espérances ! Il y aurait eu pourtant bien des amateurs !

Une foule très nombreuse -et sincèrement inespérée- parut vivement intéressée. Combien de dizaines de questions me furent posées, je ne saurais le dire. Est-il nécessaire d'ajouter que la télévision locale de CANAL 15 nous fit l'honneur d'un reportage diffusé à l'écran du 27 septembre au 3 octobre.



Un coin ...

Même le plus "gros" marchand de l'Ouest avoua avoir fait de bonnes affaires !



Notre ami...caliste Daniel HARJANI en action

Quel ne fut pas mon plaisir de revoir M. PROST, ancien président de l'A.P.Y., qui n'a rien perdu de sa gouaille, ni de sa bonne humeur malgré son âge "avancé". Quel homme charmant encore plein d'esprit !



L'ancien et le nouveau

Un dernier mot concernant les rares cartes postales anciennes présentées sur 3 cadres. Les yonnais y ont retrouvé leurs racines. Et combien de visiteurs ont demandé une exposition sur ce sujet ? Mais ceci est une toute autre histoire



Bien entendu, je me dois de remercier les amicalistes qui m'ont donné un bon coup de main. Je ne les citerai pas (si j'en oubliais un...) mais ils se reconnaîtront facilement. Merci aussi aux adhérents qui se sont déplacés -pour une fois, ils étaient nombreux- ainsi qu'aux membres des Amicales vendéennes. A de rares exceptions près, nous avons eu le plaisir de les rencontrer et c'était bien sympathique.

Le champagne était de rigueur le dimanche soir, seul "écart de conduite", mais nous ne l'avions pas volé ! Notre ex-bistroquet Claude, expert en la matière, forma un superbe "50" (ans) avec les coupes et tout se termina dans la joie et la bonne humeur. Comme d'habitude à l'A.P.Y....

Et maintenant, repos....ou presque (bulletin, Forum des associations, Assemblée générale, Salon des Collectionneurs 1994).

Et dire que certains "retraités" s'ennuient !!!

Y. PAUVERT



MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



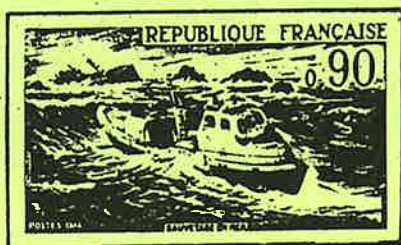
ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE



1993
ÉTAIT
LE

CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE

DE
L'AMICALE
PHILATÉLIQUE
YONNAISE



Donkey Shot.

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**

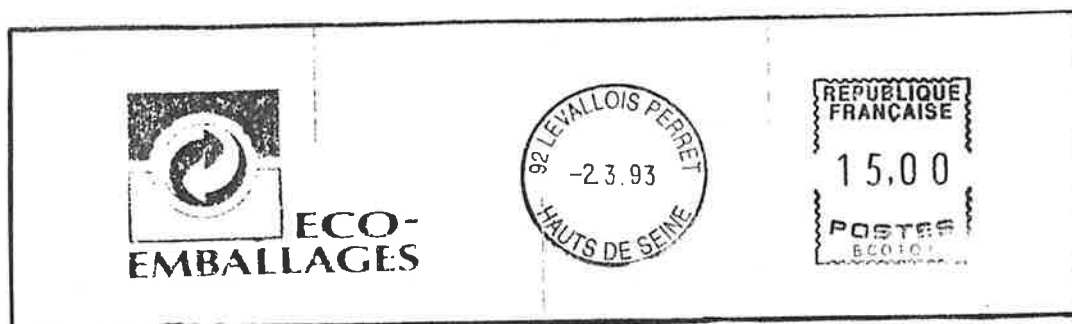


CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

DES EMPREINTES DE MACHINES A AFFRANCHIR BICOLORES

Depuis 1992, avec la machine "BC" de Pitney-Bowes, est apparue une nouvelle génération de machines à affranchir. En effet, celle-ci propose à l'utilisateur une gamme de 4 coloris pour la partie publicitaire de l'empreinte. Naturellement, il n'est pas encore question de produire des dessins multicolores, la partie comprenant les indications de service (vignette, et timbre à date) demeure réglementairement rouge, couleur imposée par l'U.P.U., cependant que les publicités rencontrées sont rouges, noires, vertes, ou bleues.

L'empreinte des machines "BC" présente une autre caractéristique qui la différencie de ses devancières, une virgule sépare les francs des centimes dans la valeur.



empreinte d'une machine "BC" de Pitney Bowes (couleur vert et rouge)

Je n'ai pas encore rencontré l'empreinte d'une machine "BC" utilisée en Vendée, ce type de machines est en fait encore peu répandu ; par contre, j'ai eu la surprise de découvrir, tout récemment, une empreinte d'une machine "SJ" de SATAS dont la partie publicitaire était verte, et les indications de service rouges. Cette catégorie m'était jusqu'alors inconnue.



empreinte de la machine SJ 107275 en service à Moutiers les Mauxfaits. (couleurs vert et rouge)

Il faut noter que si la couleur imposée par l'union postale universelle pour les empreintes de machine à affranchir est le rouge, on rencontre parfois des affranchissements d'autres couleurs. Ceci résulte d'une erreur ou de la fantaisie de l'utilisateur. On remarque, à ce sujet depuis très longtemps, qu'aux Etats Unis (1) ainsi qu'au Canada, des encres de toutes couleurs sont employées avec une grande désinvolture, tandis qu'en URSS en règle générale c'était l'encre noire qui était le plus fréquemment utilisée. Enfin, en France, pendant la guerre, c'est la pénurie qui a parfois été la cause de l'emploi d'encres de diverses couleurs.

Gérard Delmarre

(1) Dans son ouvrage "Les affranchissements mécaniques, de la définition à l'exposition", le Colonel de Wailly relatait que la société "Lilac Time" utilisait évidemment la couleur lilas, tandis qu'une firme vendant des boissons à base de jus d'orange employait la couleur orange.

Une réponse...

Dans le n° 54 de notre bulletin amicaliste, sous le titre "UN MYSTERE A ECLAIRCIR" (bien vouloir s'y reporter), je signalais une "énormité" marcophile.

Adhérent à "L'UNION MARCOPHILE" (que je vous recommande), j'avais posé la même question dans "Les Feuilles Marcophiles", revue trimestrielle éditée par cette Association...regroupant des milliers d'adhérents.

J'ai récemment reçu une "Solution possible" de notre éminent collègue, le Docteur Jean DARNAUD de Toulouse. Qu'il en soit remercié, et je me garderai bien d'y ajouter quelque autre hypothèse, celle figurant ci-dessous étant parfaitement réaliste.

Je vous la livre donc "in extenso".

Je pense que pour tenter d'éclaircir le mystère soulevé par notre Collègue Yves PAUVERT il faut d'abord tenir pour avérés les trois points suivants:

- 1) la demande datée du 29 février du maire de Bourbon-Vendée, pour que sa ville reprenne le nom de "Napoléon" ;
- 2) la date de la lettre présentée par notre collègue, la date portée sur le timbre à date de Napoléon-Vendée qui est corroborée par les deux empreintes de Saintes ;
- 3) l'existence à Napoléon-Vendée le 10 mars d'un timbre à date de type 15, en tout point identique à ceux fournis par l'administration centrale et donc fourni par elle. Sa conception doit donc remonter de 4 à 6 jours auparavant compte tenu des délais de transmission de l'ordre de fabrication, de réalisation et d'acheminement. Sa conception doit donc dater du 4 ou 5 mars 1848.

Il faut donc que quelqu'un ait pu, dès cette date:

- 1) savoir que la demande de réutilisation du nom de Napoléon ne poserait aucun problème au sein du Gouvernement Provisoire ;
- 2) penser immédiatement à faire réaliser le nouveau timbre à date et à le faire envoyer à La Roche sur Yon, tout en ayant la possibilité d'effectuer ces réalisations.

Il n'y avait, à l'époque, qu'une seule personne qui pouvait remplir ces deux conditions: c'était Etienne ARAGO, membre du Gouvernement Provisoire, cosignataire du décret, qui dès l'après midi du 24 février 1948 s'était emparé de l'Hôtel des Postes et installé à la place du Directeur Général. Ce même ARAGO qui devait introduire le timbre poste dans notre pays.

Il ne lui était pas difficile de prévoir la réaction du Gouvernement Provisoire dans la mesure où, les républicains de 1848 considéraient l'Empire comme la continuité naturelle de la République et où le membre situé le plus à "gauche" du Gouvernement Provisoire, Louis BLANC était le fils d'une POZZO DI BORGO, donc d'origine Corse, département où il se fera élire par la suite.

Il n'avait, évidemment aucune difficulté à faire réaliser le timbre à date.

Signalons enfin, que ce même ARAGO, s'était en 1834-1835 caché en Vendée pour se soustraire aux recherches de police dont il était l'objet pour des raisons politiques.

Quel est le mystérieux correspondant du Maire ? C'est peut être ARAGO lui même si ces deux hommes se sont connus lors du séjour en Vendée de celui-ci. Dans le cas contraire, dans la mesure où plusieurs membres du Gouvernement Provisoire sont des parlementaires de la Monarchie de Juillet, il est probable qu'il s'agit d'un député de la Vendée que le Maire a joint pour lui demander de négocier l'affaire. Celui-ci a contacté ses anciens Collègues, négocié le nom de Napoléon-Vendée, notamment auprès d'ARAGO et répondu au Maire, l'accord de principe du Gouvernement provisoire en attendant la notification officielle du décret. D'où l'utilisation pour le moins précoce du timbre à date de Napoléon Vendée.

Docteur Jean DARNAUD

Reportez-vous au bulletin n° 58, page 21...

10

AUTOUR DU DECOUPAGE DES TIMBRES

AVANT-PROPOS

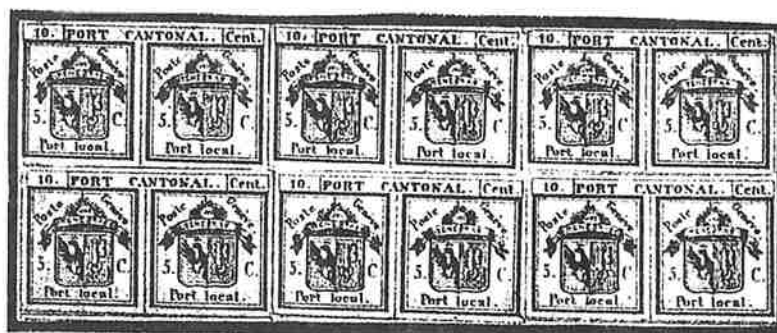
Cet article n'est en rien un article "savant". Il se propose seulement de condenser les informations données par les catalogues Yvert, de préciser certaines définitions, d'illustrer dans la mesure du possible les explications, enfin de donner quelques indications pratiques concernant l'achat (ou la vente) des timbres. Il ne prétend surtout pas tout dire et il limite, à une exception près, ses investigations à l'Europe, et surtout à la France.

LA PRESENTATION DES PREMIERS TIMBRES

Admettons-pour éviter toute polémique- les données historiques les plus fréquemment admises et disons que les premiers vrais timbres-poste ont été émis en Grande-Bretagne le 6 mai 1840. C'étaient le fameux Black Penny (un Penny noir) et le 2 pence bleu. Ces portraits de la reine Victoria étaient superbes et connurent rapidement un énorme succès.



Le One penny noir



Le "Port cantonal" de Genève, de 1843, composé de deux 5 c. formant un 10 c.

D'autres pays européens suivirent, par exemple, certains cantons suisses, en 1843 et 1845, dont un Port-Cantonal de Genève, de 10 c., qui comprenait, en fait, deux timbres de 5 c. (tarif pour la ville de Genève)

La France émit, le 1 Janvier 1849, les trois timbres bien connus : les Cérès 20 c. noir, 40 c. orange et le I F. rouge. Il a paru amusant de présenter quelques reproductions de timbres rares et populaires, pour juger de la difficulté de découper correctement les timbres. On peut voir dans le superbe bloc de triangulaires du Cap, reproduit ci-après, diverses anomalies dues à l'errance des oiseaux; alors qu'à gauche, on a largement entamé le timbre voisin, les deux de droite sont defectueux.



le 20 c. noir
du 1^{er} janvier 1849



un magnifique bloc de triangulaires du Cap
montrant bien les difficultés du découpage aux ciseaux

La Suisse est si consciente des difficultés qu'elle émet des timbres avec une barre de séparation entre les vignettes.



Mais elle revient bientôt à une certaine anarchie. regardons les deux blocs ci-dessous : celui de gauche a des intervalles restreints, mais réguliers ; mais celui de droite comporte des intervalles verticaux plus larges que les horizontaux et, plus grave, les timbres de la rangée inférieure ne sont pas strictement sur une même ligne horizontale. Exécuter un découpage correct relève de l'exploit ! Prélever correctement UN timbre, c'est possible ; si des dizaines ou des centaines, la tâche devient impossible !



QUAND UN TIMBRE EST-IL BIEN MARGÉ ?

En ce qui concerne la France, on peut répondre : quand il a partout sa part de marge. Sa part de marge ? mais encore ? Le catalogue Yvert 94 (p. VI) mentionne ; "les filets en tête d'une émission non dentelée représentent l'espace qui séparait les timbres et permettent d'apprécier la marge que doivent avoir les exemplaires isolés. Lorsque deux de ces lignes sont séparés par un X, le premier représente toujours l'espace horizontal."

Ce point reste ignoré de nombreux collectionneurs ; il convient de s'y reporter pour "apprécier" vraiment l'état et donc la valeur d'un timbre.

Voici ,pour ceux qui ne disposeraient même pas d'un catalogue Yvert, les extraits du catalogue pour les trois séries françaises non dentelées.



L'ETAT DES TIMBRES NON DENTELES

En ce qui concerne les marges ,seul point qui nous intéresse ici, il y a lieu de distinguer divers degrés.

Un timbre est dit "normal" ou "bon" si ses quatre marges sont régulières et comportent "grosso modo" la moitié des intervalles prévus. La cote des catalogues peut alors s'appliquer.

Autre cas : une ou plusieurs marges sont nettement plus courtes que la normale ,mais le timbre lui-même est absolument intact. Le spécimen est alors dit "court" et la cote doit subir un abattement en conséquence.

Chaque vignette est entourée d'un léger trait rectangulaire qu'on appelle le "filet". Si le filet est entamé ou absent sur un ou plusieurs côtés ,la cote tombe à 1/5 ,voire 1/10,

Au contraire ,une vignette peut comporter quatre marges égales à la totalité des intervalles qui l'entouraient. Il s'agit alors d'une pièce exceptionnelle ,dite "de luxe", et sa cote pourra excéder la valeur-type donnée par le catalogue.

Ces considérations sont évidemment à nuancer selon la valeur théorique ou la rareté d'un timbre. Le I F.vermillon ,même de 3ème choix, a encore des amateurs. Certains pensent qu'un léger aminci vaut encore mieux qu'un filet absent ou coupé. Dans d'autres cas, une bonne photocopie en couleur a autant de valeur , et presq' autant d'intérêt qu'une vignette vraiment détériorée.



Ex."normal"
-satisfaisant-



court en haut;filet très
touché à droite,absent en bas
-3° choix-



très court,filet
absent en bas;coin
arrondi.-3° choix-



coupé en haut et à gau-
che ;court à droite;
excédentaire en bas.
-sans valeur-



coupe en haut et à
droite- -I/20 ?



Exemplaire "de luxe"
-au-dessus de la cote X 2-

LES ESSAIS DE PREDECOUPAGE

Le découpage des timbres aux ciseaux présentait donc d'innombrables difficultés. Il était pratiquement impossible de faire vite et bien ! Des esprits inventifs s'ingénierent à faciliter le travail.

La Grande-Bretagne, souvent à l'avant-garde du progrès en la matière, utilisa, dès 1854, un système de dentelure, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. C'était pour le timbre n° 8 du catalogue ! La Norvège, qui n'avait émis qu'un seul timbre non-dentelé, en 1855, perfora le n° 2 en 1856. La Suède s'y était mise en 1855. Mais le procédé ne fit pas l'unanimité puisque divers autres modes de perçage furent tentés.

La France ne vint à la perforation qu'en 1863, alors qu'elle utilisait la série "Napoléon-Empire" depuis 1853. L'histoire du découpage du timbre français est émaillée de multiples essais, souvent mal connus, malgré leur rareté ... et leur cote.

LES ESSAIS FRANCAIS

Le catalogue Yvert de 1931 (p.37) apporte de précieux éléments en la matière. Notamment au paragraphe V : Piquages non officiels.

"Dès 1854, époque à laquelle parurent les premiers timbres anglais dentelés, quelques grandes administrations firent subir aux feuilles de timbres qu'elles employaient une préparation mécanique ayant pour but de permettre qu'on détachât les timbres sans l'emploi des ciseaux "(NDRL: de quelles administrations pouvait-il s'agir? Il n'en est plus question nulle part.) "Des particuliers exécutaient aussi divers piquages pour le compte du public. Ces procédés n'ayant existé que peu avant le retrait des 25 c. et 1 F., on ne peut trouver ceux-ci que très rarement avec piquage authentique "

Personnellement, je n'ai jamais vu, ce me semble, - ou connu comme telles - des "préparations " émanant d'administrations, à part, peut-être, quelques initiatives de receveurs de postes.

En France, on peut citer comme initiatives privées :

- le piquage Susse (dentelure de feuille 7 1/4 X 7)
- divers piquages caractéristiques et assez bien connus,
- des percés en lignes, en scie, en arc...

A / LE PIQUAGE SUSSE

C'est le plus connu . "Il est dû à MM Susse frères , papetiers à Paris. C'est le premier piquage exécuté sur des timbres français. Voici en quels termes les inventeurs faisaient connaître au public leur innovation dans une circulaire datée du mois de Janvier 1861 :



Quelques spécimens de piquages Susse, avec une paire . On voit que la dentelure était parfois "approximative".

M

"Nous venons vous offrir de vous fournir tous les *Timbres-Poste* nécessaires à vos bureaux tout perforés à l'entour comme les timbres Anglais et Américains *sans augmentation de prix*.

Par ce procédé aussi simple qu'ingénieux, et pour lequel nous avons pris un brevet d'invention et d'application, vous trouverez d'abord une grande économie de temps, puisque sans le secours si ennuyeux des ciseaux, les timbres-poste se détachent d'eux-mêmes à mesure des besoins et que l'on fait en cinq minutes le travail d'une heure; un second mérite, c'est que les timbres perforés n'ont pas l'inconvénient de se rouler et se collent beaucoup mieux.

Si vous appréciez, Monsieur, comme nous n'en doutons pas les nombreux avantages de notre procédé, veuillez nous transmettre votre commande, elle sera exécutée dans la même journée."

Suivait un spécimen du procédé..La dentelure était faite en une seule opération sur une demie-feuille de 150.

Ces timbres sont rares à l'état neuf et sont surtout recherchés sur enveloppe ou grand fragment.

A titre d'anecdote, il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de reproduire la fin du texte du catalogue:

"La machine de MM Susse, abîmée, a été achetée par une maison de Paris qui, après l'avoir réparée, a fourni à tous ceux qui en désiraient des timbres neufs ou usés, dentelés de cette façon. On reconnaît ces exemplaires piqués après coup, à ce que la séparation des entre-dents est nette, tandis qu'elle est produite par déchirement dans les originaux. En outre, chez ces derniers, les dents de gauche peuvent se joindre exactement aux dents de droite par une ligne horizontale, ce qui n'existe pas dans les timbres dentelés après coup."

Ainsi, les piquages étaient fournis gratuitement, en ce sens que le client ne payait que le prix des timbres. Sans doute, la Poste consentait-elle une ristourne à la maison Susse pour l'achat massif de timbres ?

Le catalogue Yvert 1994 donne les cotes de ces piquages.

B / LES AUTRES PIQUAGES REPERTORIES DANS LES CATALOGUES USUELS FRANCAIS.

Il est parfois difficile de "cataloguer" telle ou telle forme de "piquage" ou de "perçage".

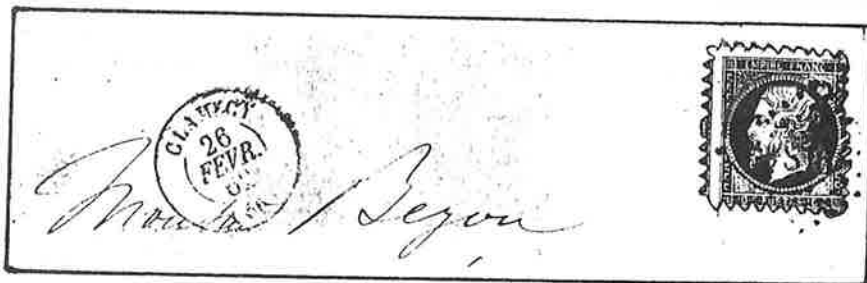
Faisons toutefois un inventaire de certains piquages plus connus et parfois spectaculaires. Je n'en possède, bien sûr, aucun et ne puis offrir que des reproductions. Il serait tellement plus intéressant de présenter des exemplaires détachés sur fond noir; le tracé des dents apparaîtrait mieux. Ce n'est pas le cas, hélas !



Sancerre



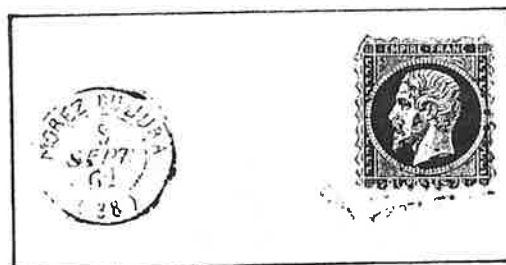
Cosne



Clamecy



Evreux



Morez du Jura



Chéroy



Avallon

Les cachets postaux portent les dates de 1858 (donc antérieures aux essais Susse) à 1862; la perforation officielle des timbres ayant débuté en 1863.

Ces piquages se retrouvent sur divers timbres de la série Napoléon. La liste figure dans le catalogue Cérès et dans Yvert 94 (p.3). Les cotes sont éloquentes surtout sur enveloppes.

Le catalogue Yvert 1931 mentionne: "Des piquages analogues à ceux de Clamecy ont été utilisés dans d'autres villes, soit par les receveurs des postes, soit par des particuliers, notamment à Rouen, Chéroy, Alençon, Evreux, etc.."

On cite aussi Besançon (piquage vertical), Chéroy II, Corbigny, Evreux I (dents pointues), Guer, Hesdin, Marseille (dent.13), Poitiers (petite dentelure), Tarascon -sur-Ariège (dents arrondies).

C'est dire que les essais furent nombreux !

C / LE PERCAGE , EN LIGNE OU PAS

Lisons le Petit Lexique Philatélique Yvert 94 (p.X) :

PERCES EN LIGNE ,se dit d'un timbre dont les bords ont reçu légèrement l'empreinte d'une lame coupante ; cette empreinte a pour but de faciliter la séparation des timbres. Elle est quelquefois colorée et on dit alors que les lignes sont percées *en lignes colorées*. Les mots *percés en scie*, *en Arc*, etc. indiquent des variantes du même procédé ,désignées d'après la forme des empreintes."

Le perçage en ligne diffère essentiellement des procédés déjà évoqués. Le piquage (comme la perforation) enlève un morceau de papier (rond, losange..) et crée ainsi des "trous". Le perçage ,au contraire crée un "sillon", une "fente", plus ou moins profonde , plus ou moins complète , en ligne droite ou non, mais sans enlever de papier .

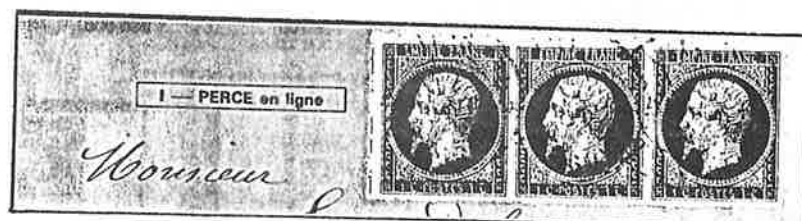
Si le perçage a été bien fait, il est parfois bien difficile à déceler, mais les modes de perçage ont été très divers et offrent une multitude de variétés.

Les timbres "Napoléon" (République et Empire) et les "Bordeaux" ont été percés en ligne. Malgré leur cote élevée, ils restent souvent méconnus. Un ami nous disait récemment en avoir prélevé trois sur une circulation à des prix voisins de 10 F. l'un. Comme quoi ...

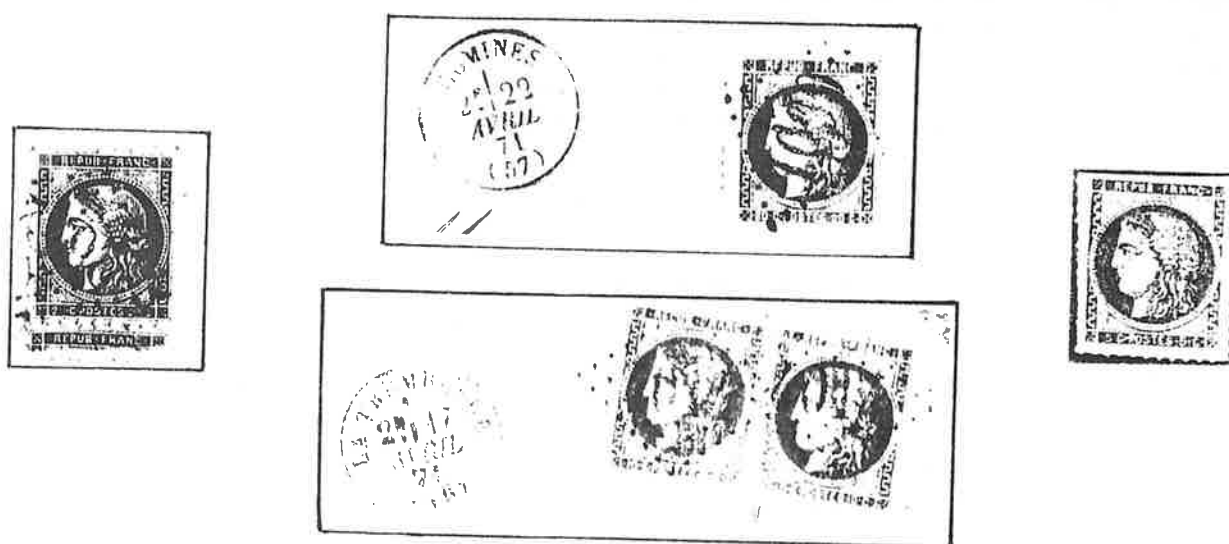
Voici quelques "Napoléon" percés. D'après le bloc de 4, on pourrait conclure que le perçage était réalisé par une roulette qui "déviant" parfois de sa trajectoire.



Deux types de *perçage en ligne*

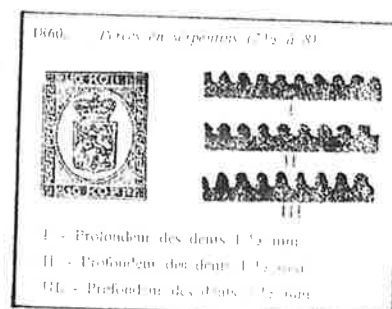


Quant aux "Bordeaux", le perçage ressemble parfois (par ex. paire de la Tremblade) à une véritable dentelure plus ou moins réussie.



D / QUELQUES AUTRES EXEMPLES TYPIQUES DE PERCAGE

La FINLANDE a émis en 1860 des timbres percés en SERPENTINS (dent. 7 1/2 à 8), aux dents profondes de 1 1/2 mm ou 2 1/2 mm, aux formes variables. La reproduction de paires ou de blocs montre bien le principe du perçage.





LES VIEUX ETATS ALLEMANDS ont été aussi des adeptes du perçage en ligne. Voici quelques exemples des nombreux timbres percés.



bandes colorées

Les deux exemplaires du 2 sg. des Etats du Nord illustrent de façon malheureusement pas évidente sur des reproductions en noir, le perçage en lignes BLANCHES et le perçage en lignes COLOREES. Ces deux timbres à l'état neuf cotent 15 F. Une misère ! Celui de gauche (lignes blanches) cote 500 F. en usé, mais l'autre (lignes colorées-bleu de la couleur du timbre) vaut 6 500 F. On peut y faire attention !

Enfin quelques timbres émis par la YOUGOSLAVIE en 1919 (série de Lubjblana) démontrent bien les difficultés !

Le 5 h. vert est-il le n°64 (dent. II I/2) au vu de sa perforation à gauche ? ou le n° 73 (percé en ZIGZAG) ?

Le 30 h. rouge a été mis deux fois, recto, puis verso, pour une meilleure compréhension. Enfin, pour curiosité, un exemplaire non dentelé (et non catalogué), témoin de cette période troublée.



LE CURIEUX PROBLEME DES DENTELURES FIGUREES

Pourquoi vouloir faire figurer des dentelures sur des timbres imprimés non-dentelés ? N'est-ce pas du vice ? Le cas s'est présenté au moins à deux reprises.

En 1900, une trentaine de timbres Sage (et 2 en 1910) firent l'objet d'un tirage de luxe de l'Atelier du Timbre. Ils étaient imprimés sur bristol ,avec DENTELURE FIGUREE . L'histoire ne dit pas pourquoi.

A titre de curiosité, signalons que la colonie d'Obock émit en 1893-1894. deux séries de timbres NON DENTELES , sur lesquels le dessin d'une dentelure était imprimé . Simple ornement ?



LE PREDECOPAGE ET SON AVENIR

L'apparition des timbres auto-collants a provoqué une petite révolution dans l'histoire de la philatélie , non pas que le problème du gommage nous intéresse dans le cadre de cet article, mais parce que les timbres de ces carnets sont prédécoupés entièrement et fixés sur des supports spéciaux .

Ce prédécoupage n'est, somme toute, que la forme totale, achevée, d'un perçage en ligne qui ne laisse aucun point d'attache entre les vignettes.

Or, l'Administration semble vouloir aller plus loin . La presse philatélique signale que l'on s'oriente vers la confection d'un bloc "Communication" , avec timbre prédécoupés PAR PERFO-STRIP. Que cache ce terme technique ?

Si ces timbres sont vraiment prédécoupés entièrement comme les timbres autocollants actuels ,devront-ils être collés sur des supports pour être vendus au public et conservés ? Autrement, comment former un "bloc " de vignettes séparées les unes des autres ? En reviendra-t'on à un prédécoupage laissant quelques points de contacts avec les vignettes attenantes ?

Si le projet susdit prend corps, il est vraisemblable que des informations complémentaires nous seront parvenues, sans doute même avant la parution de cet article.

Mais l'avenir -si avenir il y a - nous réservera sans doute beaucoup d'autres surprises , tant la technique évolue rapidement .

"L'ENNUI NAQUIT ,UN JOUR,DE L'UNIFORMITE"

BOILEAU -"Art Poétique"

Puisque tel est bien le cas, nous ne riquons de nous ennuyer en philatélie !.Car ,depuis un siècle et demi, l'Administration Postale de tous les pays s'ingénie à varier ses productions.

Nous avons vu se succéder de nombreux modes de séparation des timbres . Mieux ,ils ont souvent coexisté ,parfois dans un même document ,comme les carnets ou les roulettes. Chaque émission donne lieu à des épreuves d'artiste ou de luxe non-dentelées.

Ce rapide survol d'une question aux infinies ramifications montre qu'il nous reste de quoi nous "amuser"

Nous étions davantage habitués aux perforations . Eh bien termi - nous par quelques curiosités :

Il serait dommage de ne pas faire le moindre état du meilleur exemple de la variation de nos dentelures de France , avec le Pont du Gard qui existe en trois perforations différentes : 13 , 13 I/2 et 11 , avec des cotes bien différentes.

Certaines vignettes émises à la fois en feuilles et en carnets ne comportent pas la même dentelure .Ces exemples sont trop connus pour que l'on s'y attarde ici.

Aux U.S.A.,certaines séries avec une variété extrême de présentations et de dentelures. En voici un exemple :



Le nombre de dentelures différentes est important.

Il faut aussi bien mentionner ce qui paraît le plus farfelu sur la question : ces timbres de Bosnie qui ,pour une même valeur faciale, présentent une dizaine ou plus de spécimens avec des dentelures différentes sur les quatre côtés .

En voici deux ou trois exemples :



CONCLUSION: A la fin cette rapide étude, il convient d'insister sur l'extrême complexité du problème. Chaque assertion devrait être assortie de nuances,tant elle comporte d'exceptions.

Elle donnera lieu ,si l'on veut, à des compléments, à des rectifications, à des découvertes amusantes .

A chacun de trouver son plaisir où il veut.

E. MOREAU

N.D.L.R.: voici une étude exceptionnelle que beaucoup d'éditeurs de revues philatéliques nous envieraient ! Félicitations et remerciements.

LE CONGRES DU G.P.C.O.

Comme vous le savez, il avait lieu à FONTENAY-LE-COMTE le 24 octobre dernier.

N'ayant pas trouvé de volontaire pour m'y accompagner, j'ai donc assisté seul à ce Congrès où régnait une ambiance fort amicale.

J'ai eu la surprise et le plaisir d'y rencontrer M. DEROY, Président de notre Fédération qui accompagnait notre ami J-F. BISCARA, Président du G.P.C.O..

Voici, **très résumés**, les renseignements recueillis :

- des feuilles d'album SAFE, **avec un cadre intérieur plus grand**, pourront être demandés au G.P.C.O., ainsi que les étuis de protection correspondants, au prix de 4,50 Fr l'unité (au lieu de 7 Fr), sous réserve d'un nombre suffisant "d'amateurs" pour en passer commande;
- le G.P.C.O. ne proposera pas de carnets de circulations jusqu'au 30 septembre 1994 (remise en ordre de ce service);
- sont élus ou réélus Membres du Bureau : M. BISCARA, Président,
Mme MOULINIER, secrétaire
M. LACROIX (circulations)
M. DURANCEAU.



- les médailles régionales ont été décernées à : M. AUJARD, Fontenay-le-C^{te}
M. BALLIAU, d°
M. PAIN, Chatellerault

.../...

- M. LOISEAU, président de l'Amicale Luçonnaise, a été désigné pour représenter la Vendée au sein du G.P.C.O. (sollicité, j'ai vigoureusement refusé cette responsabilité !);

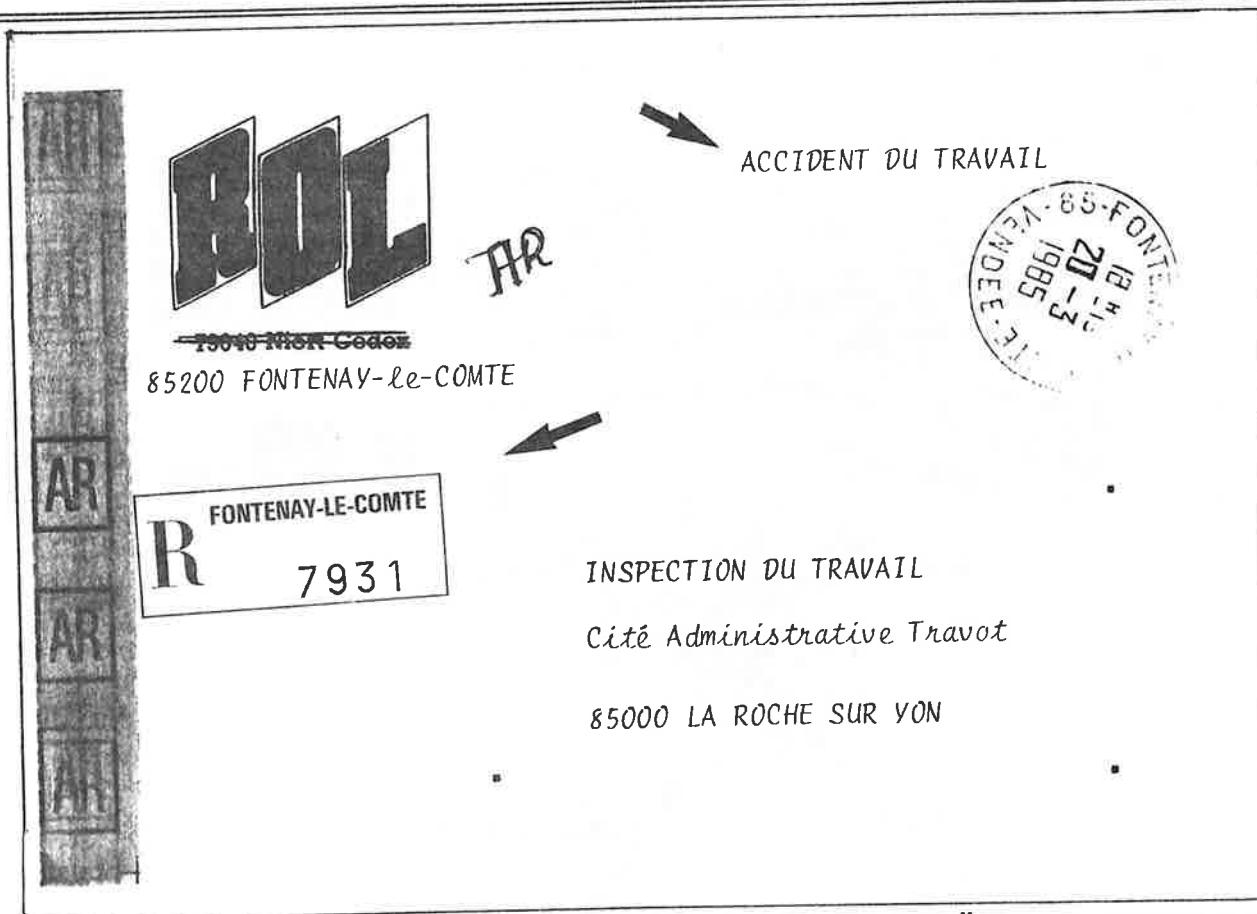
- la cotisation fédérale reste fixée à 16 Fr pour 1994..

M. DEROY fait alors un exposé magistral sur les difficultés rencontrées pour maintenir "à flot" la revue fédérale PHILATELIE FRANCAISE. Bien des hypothèses sont envisagées ou envisageables, allant jusqu'à la disparition de celle-ci. Mais nous n'en arriverons sûrement pas là. Attendons donc avec patience les décisions fédérales.

A noter enfin que l'Amicale Philatélique Yonnaise a été pressentie pour organiser un Congrès du G.P.C.O. ou/et une Journée du Timbre dans les proches années à venir. Il m'a bien fallu expliquer que nous ne disposions pas actuellement de locaux suffisamment vastes et bien placés en Ville. C'est sûrement dommage....

Rendez-vous pour le prochain Congrès à SAINTES les 29 et 30 octobre 1994.

Le Président.



Saviez-vous que les "déclarations d'accidents du Travail" faites par un employeur auprès de l'Inspection du Travail étaient légalement transmises en franchise postale ?

NOUS NE SAURIONS TROP REMERCIER NOS AMIS ANNONCEURS
QUI ONT BIEN VOULU ACCEPTER D'INCLURE UNE PUBLICITE
DANS NOTRE BULLETIN AMICALISTE LARGEMENT DIFFUSÉ
NON SEULEMENT DANS LE DEPARTEMENT, MAIS AUSSI MAINTENANT
DANS TOUTE LA FRANCE.

Les relations postales suspendues.
De la déclaration de guerre à l'Armistice
(Septembre 1939 - Juin 1940)

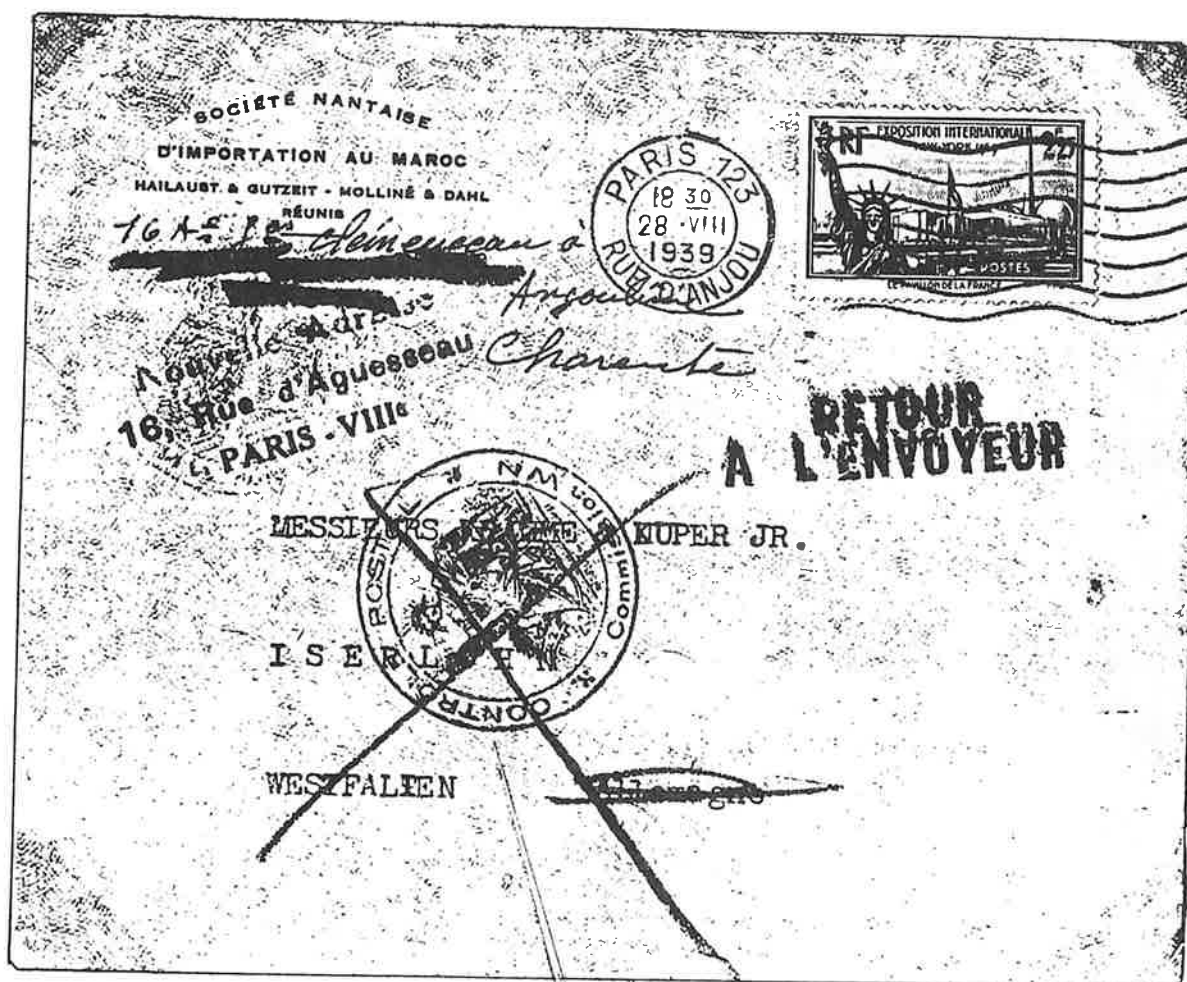
Maurice BRUNO

Le pacte germano-soviétique, signé le 23 août 1939 à Moscou, ayant rendu le conflit entre la France et l'Allemagne inévitable, les dispositions postales du temps de guerre entrèrent en vigueur le 27 août.

Les militaires mobilisés reçurent la franchise postale, et les commissions de censure rétablies contrôlèrent le courrier civil et militaire dans l'intérêt de l'Etat ; quant aux lettres à destination de l'Allemagne elles étaient retournées à l'expéditeur après vérification, toutes relations postales étant interrompues.

Lettre adressée à Iserlohn (Westphalie) Allemagne

Paris - rue d'Anjou - 28 août 1939



Commission de censure WN : (Saint-Quentin - Laon)

Les commissions d'indicatif W étaient des commissions périphériques installées dans les grands ports ou au voisinage des frontières. Elles contrôlaient les lettres à destination ou en provenance de l'étranger.

Le 10 Mai 1940, l'Allemagne attaquait la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France. Le 12 au matin, des éléments ennemis franchissaient la frontière française au nord de Sedan.

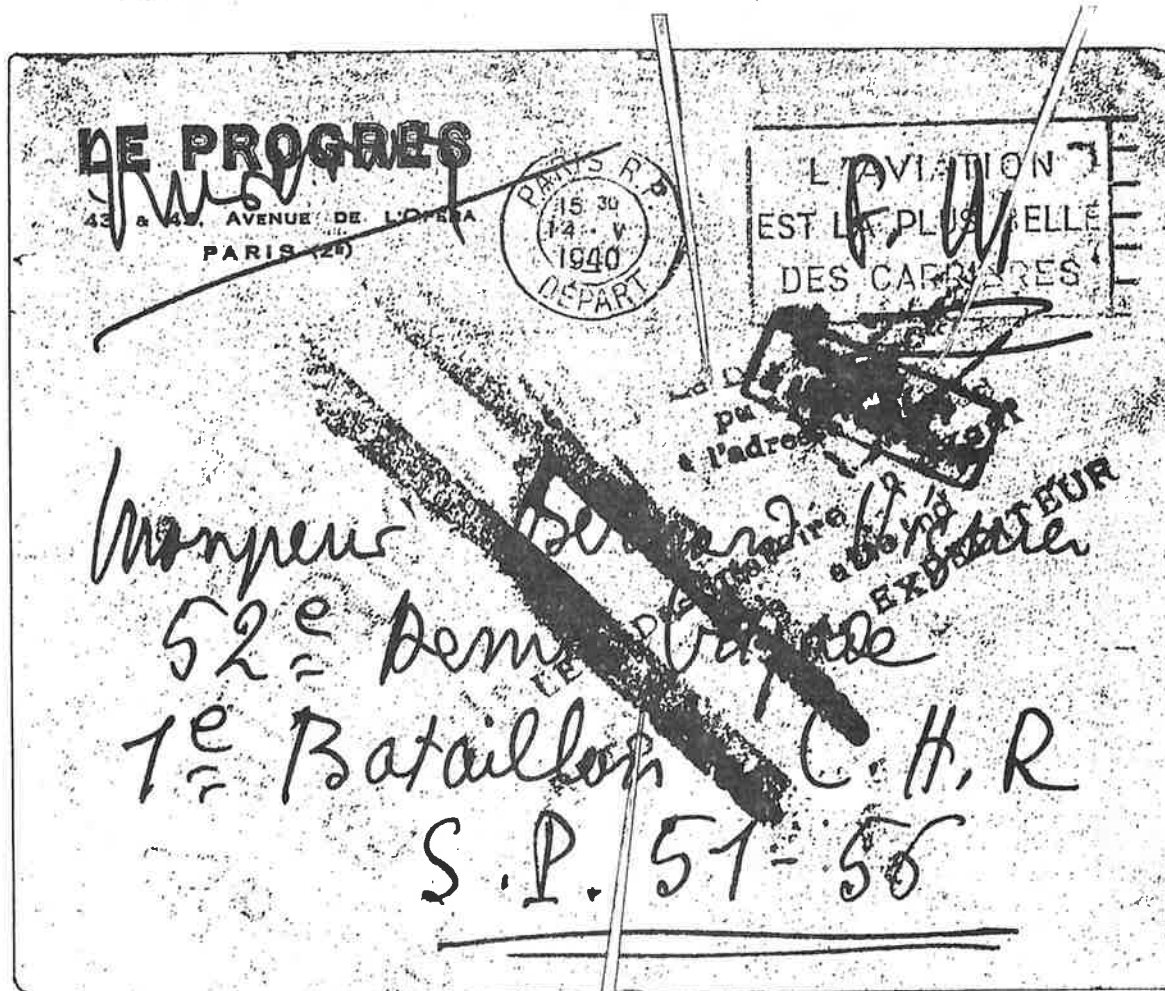
Dans les jours qui suivirent, les armées françaises ne pouvant contenir la ruée des blindés allemands, certaines unités se trouvèrent encerclées, d'autres dispersées, reflurent de tous côtés pour tenter d'échapper à l'envahisseur.

Une confusion extrême s'ensuivit et le désordre qui s'installa s'accrût au fil des jours. Le service de la Poste aux Armées ne fut donc plus en mesure d'assurer les tâches qui lui incombait ; par suite, les correspondances ne pouvant être acheminées furent frappées d'un cachet justifiant le retour aux expéditeurs.

Paris R.P. - 14 mai 1940

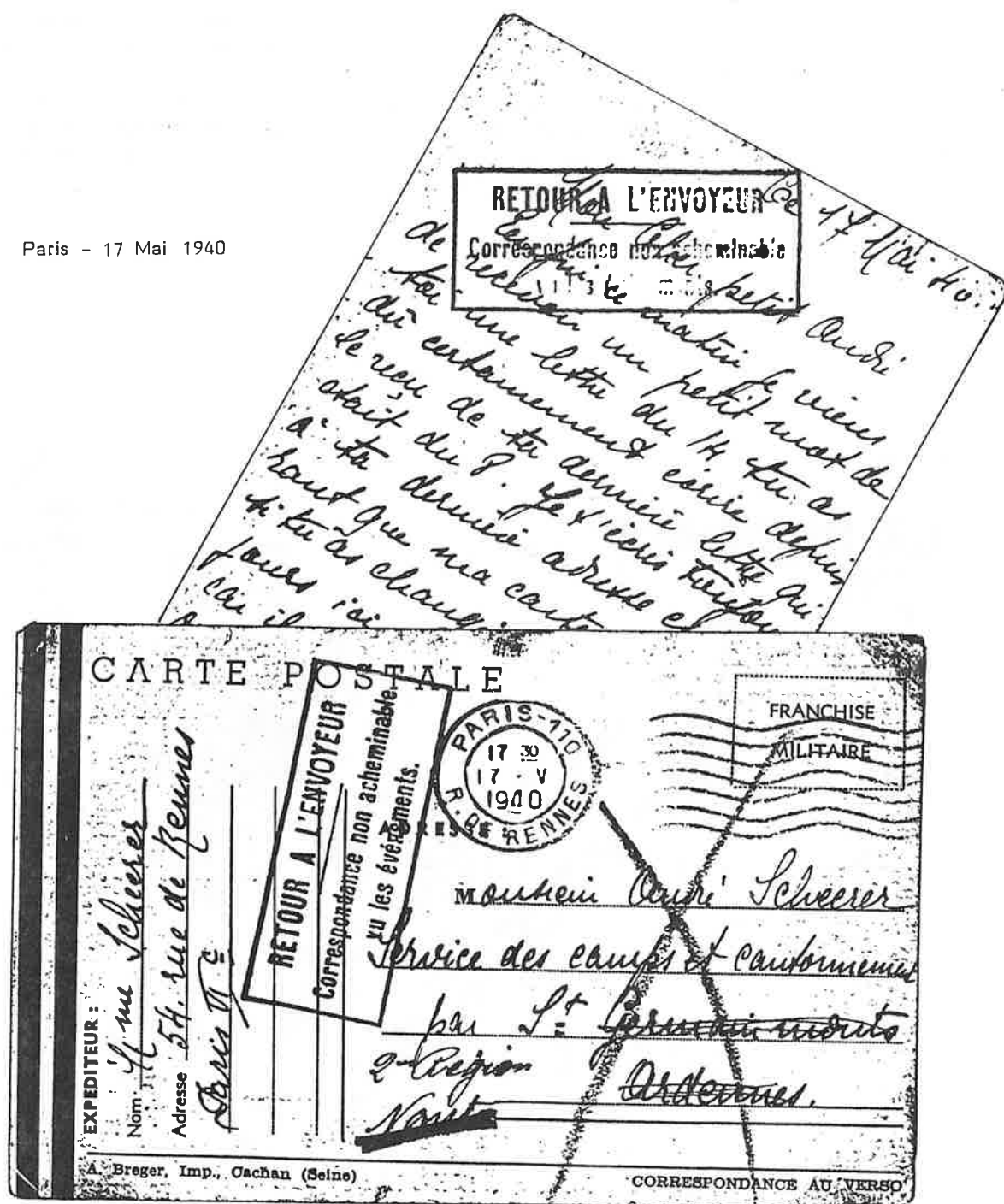
Le destinataire n'a
pu être atteint
à l'adresse indiquée

retour
à l'envoyeur



Le destinataire n'ayant
pu être atteint
retour à l'expéditeur

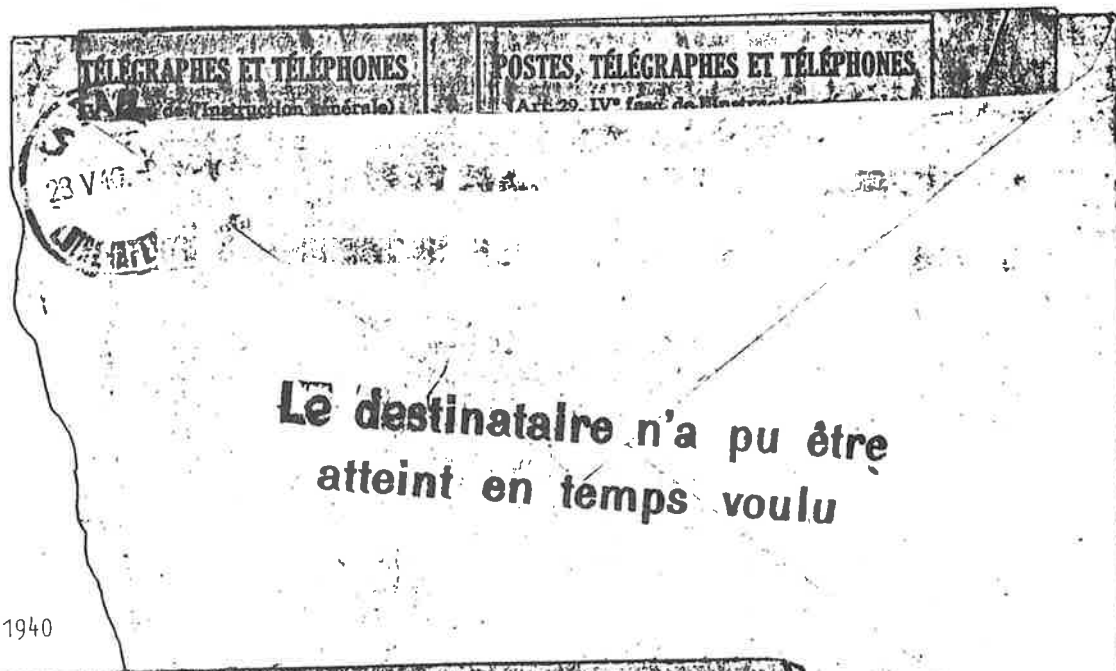
Paris - 17 Mai 1940



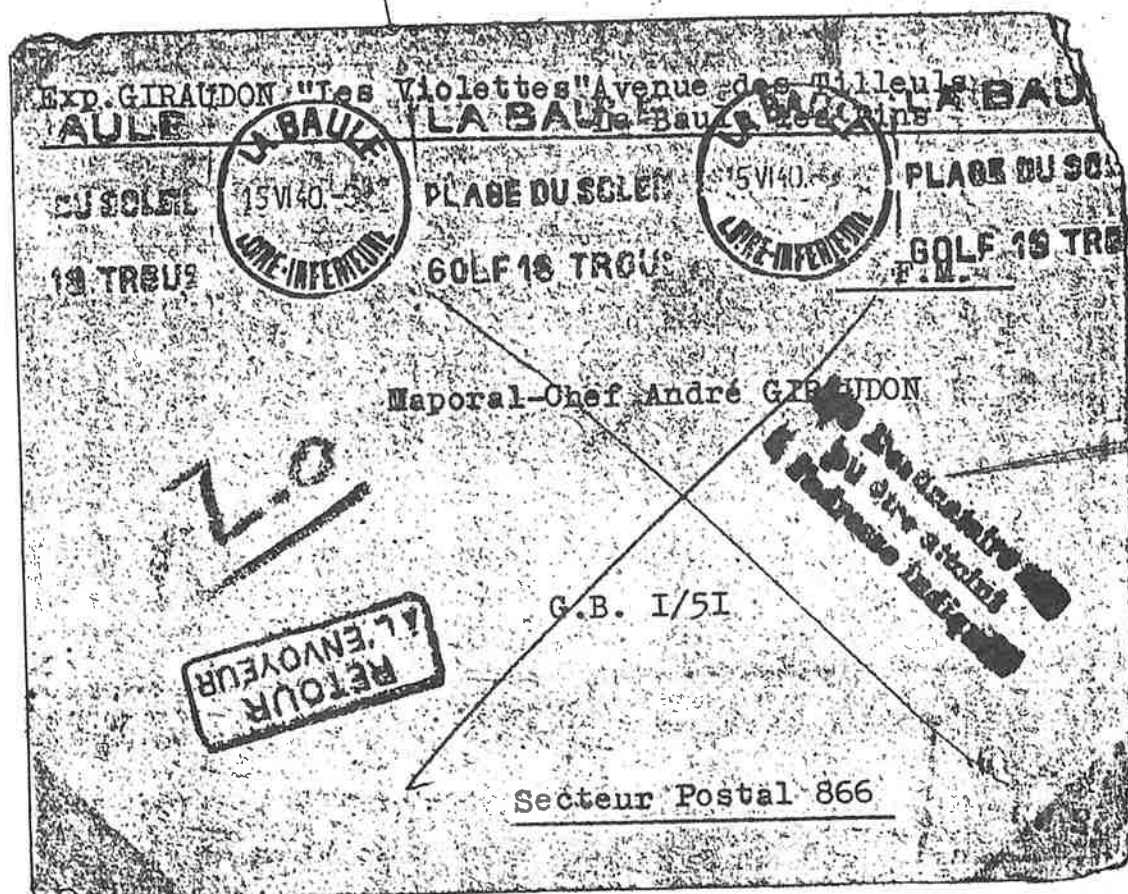
Par suite des événements, des unités militaires et leurs bureaux de poste se replièrent vers le Sud avec le courrier qui n'avait pu être distribué.

Dans le cas présent, à Toulouse, ces deux lettres après vérification, furent retournées à l'expéditeur et frappées, mais cette fois au verso, d'une nouvelle empreinte faisant connaître la raison du retour.

La Baule (Loire-Inférieure) 28 mai 1940

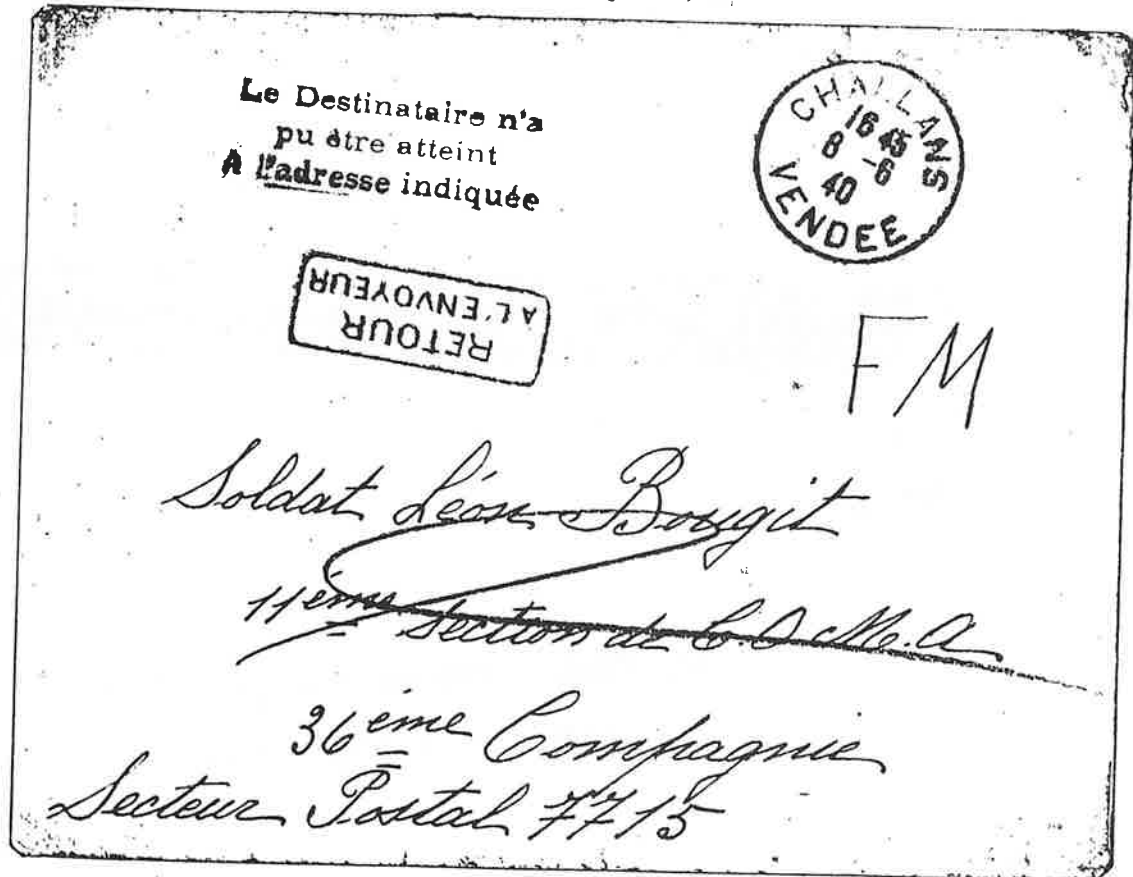


La Baule - 15 juin 1940

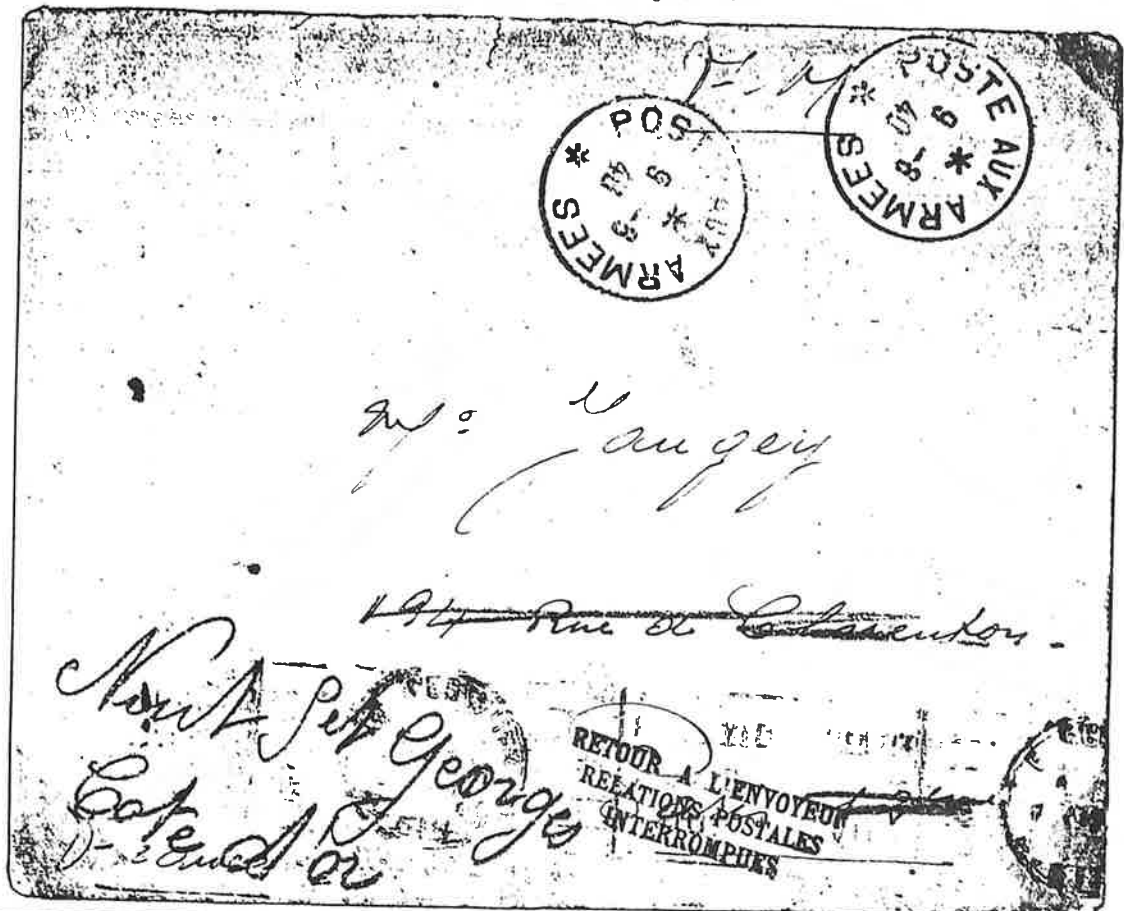


au dos, cachet : Toulouse 3 juillet 1940

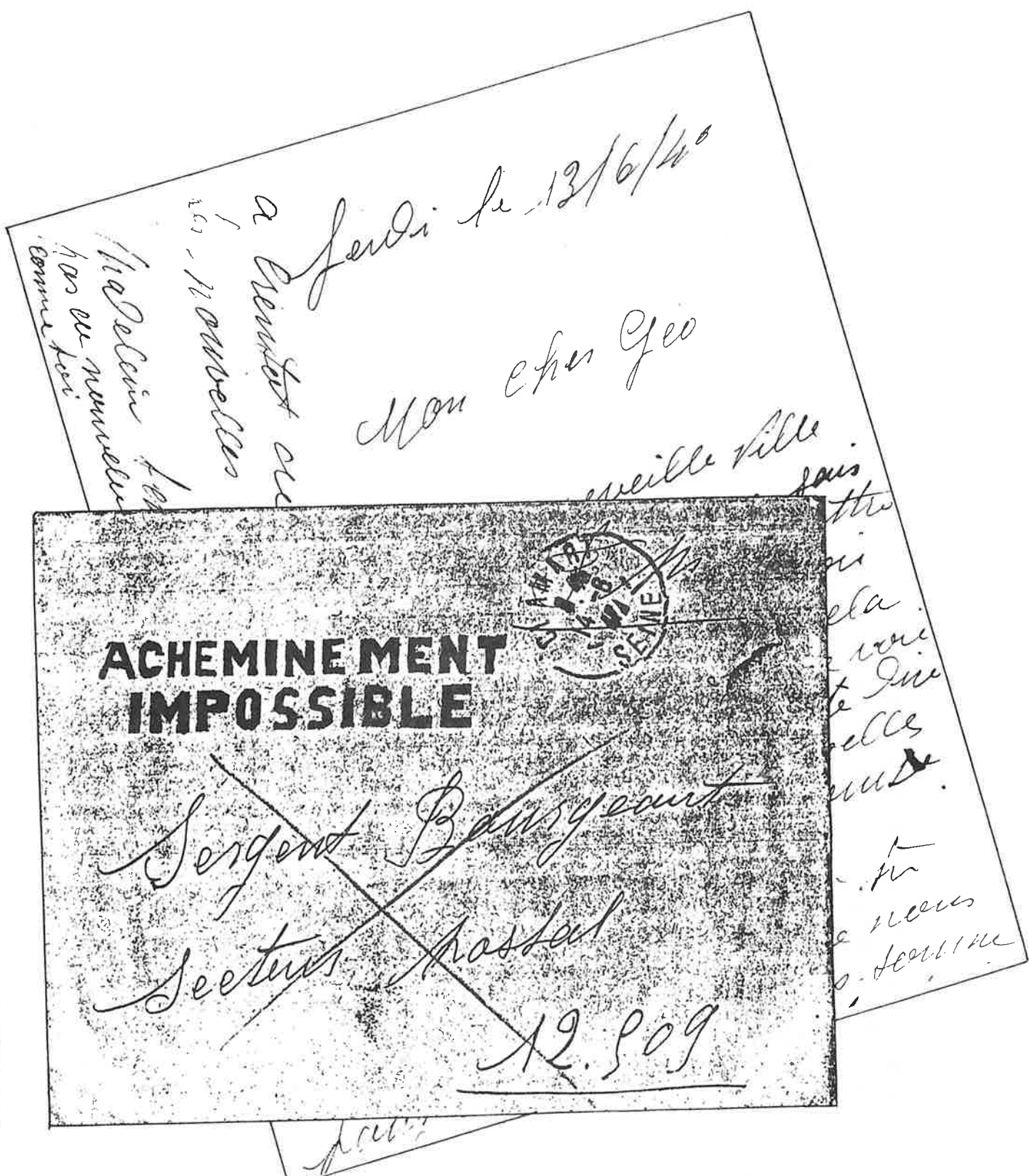
Challans - 8 juin 1940



Poste aux Armées - 9 juin 1940



au dos, cachets :
Paris XII - 31 juillet 1941
Nuits-St-Georges - 1er août 1941



Clamart (Seine) - 14 juin 1940

Ce jour-là, les troupes allemandes entraient dans Paris

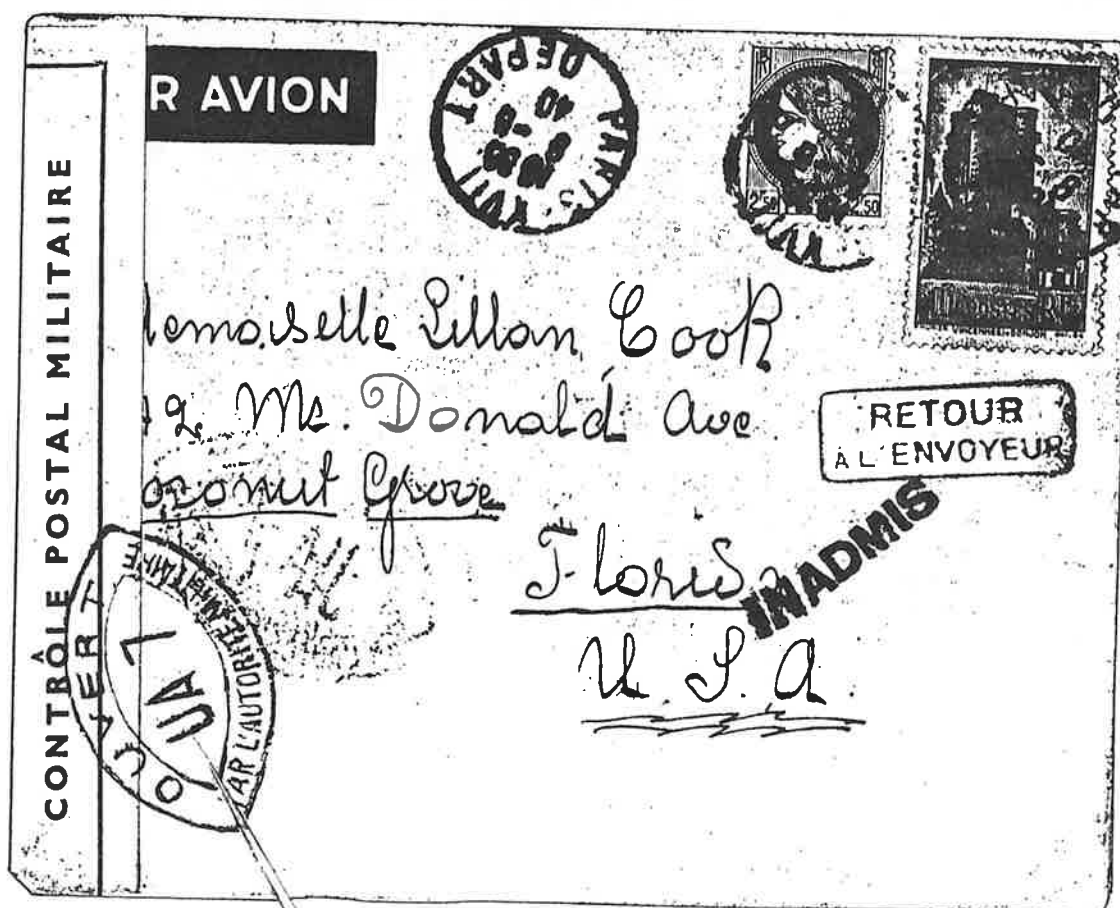
Vouloir envoyer de Paris le 8 Juin 1940, une lettre par avion à destination des Etats-Unis, était bien aléatoire.

En effet, si les liaisons postales aériennes n'étaient plus assurées, les événements militaires du moment, par suite d'un bombardement de Paris le 3 Juin (Auteuil et Boulogne) par l'aviation allemande, suivi d'autres attaques sur la périphérie, puis de la rupture du front de la Somme le 7, amplifièrent l'exode de toute une population confondue ; impliquant également la désorganisation de l'administration du fait de l'évacuation des services des P.T.T. de Paris et de ses environs vers la Touraine.

Le courrier se trouva alors délaissé dans les centres postaux.

Dans les jours qui suivirent l'armistice, la Poste reprit peu à peu ses activités ; aussi, cette lettre fut retournée à l'expéditeur qui résidait rue Brémontier à Paris 17ème.

Paris XVII-départ - 8 juin 1940



UA 7 (indicatif de la Commission de Paris)

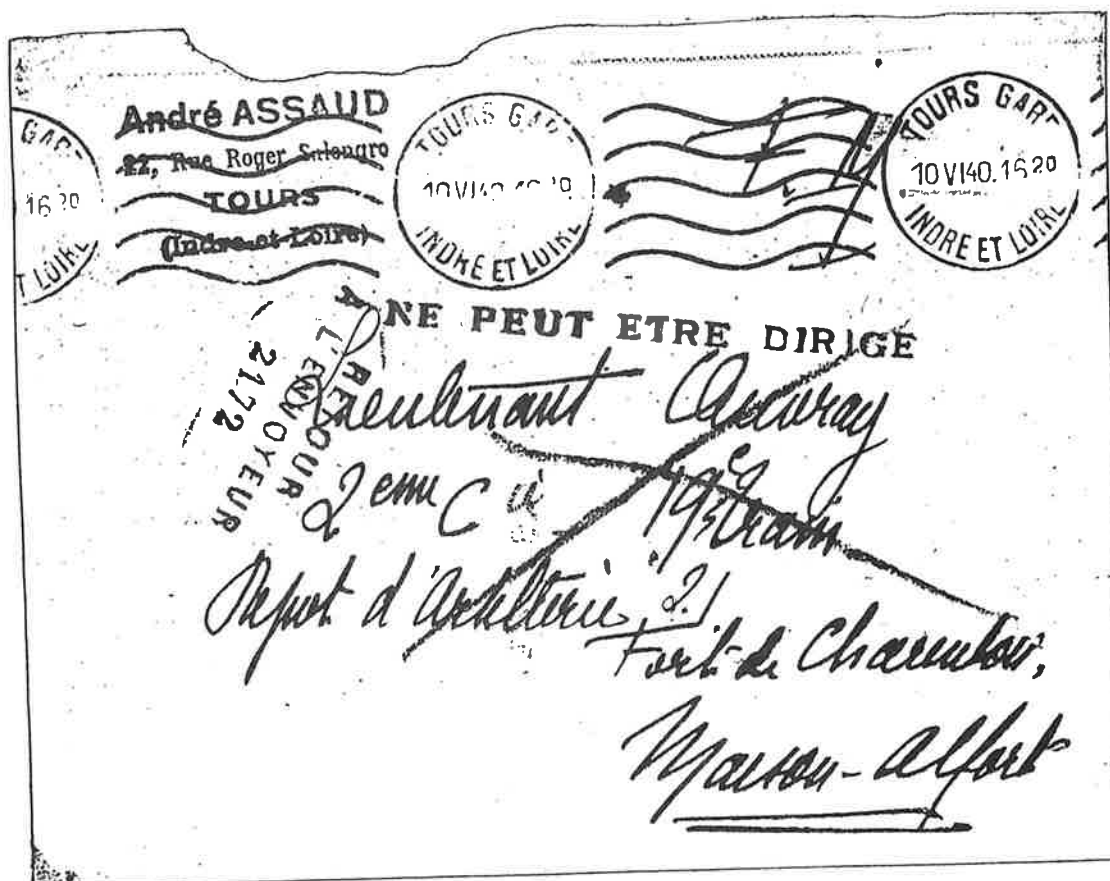
La ligne de défense sur la Somme et l'Aisne, fixée par le général Weygand comme dernier rempart, ne put résister à l'assaut des blindés allemands.

Ainsi, le 10 Juin 1940, la bataille de France pouvait être considérée comme perdue.

Le 13, Paris fut déclaré "ville ouverte" ; mais entre-temps le transfert du gouvernement et des ministères sur la Touraine avait déjà commencé en empruntant, parfois, les routes encombrées par les pitoyables colonnes de l'exode.

Cependant, en dépit des événements, cette lettre ayant quitté Tours ce 10 Juin, arriva quand même à Maisons-Alfort, mais ne put toucher le destinataire qui était officier au fort de Charenton.

Tours Gare - 10 juin 1940



Retour
à l'envoyeur = Maisons-Alfort
2172

LA PHILATELIE ET LES HOMMES....

Je vous le dis tout net : les "considérations" qui vont suivre et s'étaler sur plusieurs bulletins de notre Amicale ne sont pas de mon crû, mais du sieur MONTADER dans sa revue de 1904.

Comme je l'ai annoncé dans de précédents bulletins, il fallait bien une contrepartie aux agressions formulées (à tort) à l'encontre de nos collègues de l'autre sexe, et je m'empresse, en leur nom, de renvoyer l'ascenseur vers ces Messieurs philatélistes du début du siècle auxquels ne s'appliquent plus, du moins je l'espère, les critiques parfois virulentes de l'auteur.

Chacun appréciera sa prose à sa juste valeur... et il faut bien rire un peu !

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Le Philatéliste fait partie de la grande famille des collectionneurs. Quelques personnes se considérant elles-mêmes comme d'essence supérieure estiment que la philatélie est une maladie épidémique, parfois contagieuse et ont pour les autres qui en sont atteints une sorte de dédaigneuse pitié.

Soit prophylaxie, soit atavisme, cette maladie affecte ceux qui en sont atteints de diverses manières : les uns ne peuvent plus se passer de timbres, dépensent leurs quatre sous pour en avoir, d'autres préfèrent avoir les timbres pour rien et se contenteraient de ceux qu'on leur donne.

Tous les peuples de la Terre sont atteints de philatélie. On la retrouve et chez les japonais et chez les nègres, mais aussi chez les scandinaves, turcs, espagnols, yankee roi du pétrole, lords anglais, etc... La philatélie ne connaît ni l'âge, ni la profession, ni la condition sociale.

Une grosse question est celle-ci : comment a-t-elle commencé ? Est-ce la poule qui a fait l'oeuf ou l'oeuf, la poule ? Cruelle énigme !

Quoi qu'il en soit, on distingue deux grandes catégories : les collectionneurs et les marchands. Ces deux catégories sont inséparables et indissolubles. On ne conçoit pas l'un sans l'autre. Quelques collectionneurs ont cru tout d'abord pouvoir se passer de marchands. Cette idée a engendré un hybride : l'échangiste, mais cet échangiste, toujours par hybridation et s'éloignant de plus en plus de la race pure, a engendré un sous-type : le collectionneur-brocantier, sorte de monstre (sic!) ayant comme tous les méfaits les défauts les plus caractérisés des collectionneurs et des marchands sans en avoir aucune de leurs qualités. Malgré tous les efforts, cette race aussi prolifique que le lapin se multiplie de plus en plus.

Indépendamment de l'échangiste et du brocantier, on peut diviser les collectionneurs en 14 espèces différentes. Nous les examinerons au cas par cas. Les femmes sont, comme nous l'avons vu, classées à part.

L'ECHANGISTE

Il ne vit que pour les échanges et il cherche à en faire toujours. Il en fait quelquefois et rien n'est comparable au bonheur qu'il éprouve de recevoir une lettre de Don Rosario Panatellas D'Ayacucho ou de Mirza-Aboul-Kaïm D'Ispahan, lesquels n'envoient plus les premiers. En frais de Poste seuls, l'Echangiste paie trois fois ce qu'ils lui coûteraient chez le plus cher des marchands. Un jour, par hasard, il fait un envoi un peu plus sérieux, il n'en entend plus parler. Il dépense 3 ou 4 Fr en lettres recommandées et met son client sur la liste noire. Et il passe à une seconde aventure !

S'il reçoit de correspondants étrangers des lots plus ou moins avantageux, il devient alors un véritable fléau, car il se transforme en brocanteur. Il veut faire lui-même des bénéfices sans avoir les inconvénients des marchands : frais de toutes sortes, employés, loyer, impôts, patente, etc... Il est juste de dire que, très souvent, des truquages et falsifications sont dûs à ces collectionneurs-brocanteurs, choses que ne permettraient jamais des marchands, même peu scrupuleux. Le parfait philatéliste devra prendre, vis-à-vis de ce genre de brocanteur les précautions que l'on prend habituellement en partant pour un voyage dangereux.

L'UNIVERSEL

Comme son nom l'indique, c'est celui qui collectionne tout. Il ne faut pas lui parler de filigranes, dentelures ou papier épais, il ne veut rien entendre.

Il tend à disparaître, tué par le nombre toujours croissant de timbres émis dans le monde. Dans 30 ou 40 ans, l'Universel semblera une sorte d'animal antédiluvien, analogue à l'Iguanodon ou au Dinotherium. Il n'a pas de préjugé et colle un Nicaragua avec le même enthousiasme qu'un 1 Fr vermillon.

D'autre part, l'Universel s'abuse souvent sur la valeur réelle de sa collection et on entend fréquemment dire à propos de lui : "Balandard a une admirable collection, Balandard a la plus belle collection de FRANCE, la collection de Balandard vaut au bas mot trois cent mille Fr". Moyennant quoi, l'Universel répète : "J'ai la plus belle collection de...", etc. Une chose l'embête terriblement. Comme il se croit très avancé, il faut pour enfin boucher une case déboursier la forte somme. Ce qui lui semble dur, ce n'est pas de payer, mais de n'avoir qu'un seul timbre pour tant d'argent.

LE SPECIALISTE

Il est l'opposé de l'Universel. Lui, ne fait qu'un seul pays et parfois même que deux ou trois émissions de ce pays.

Hypnotisé par son idée fixe, le Spécialiste passe son temps à examiner et trier des quintaux de timbres pour découvrir des variétés inédites non cataloguées. Il en découvre parfois. Alors sa joie n'a plus de bornes et le dispute dans son âme à un profond mépris pour les éditeurs de catalogues. Il rase parfois impitoyablement les marchands qu'il connaît afin de vérifier les timbres qu'ils peuvent avoir. Y découvre-t'il une variété, il modère momentanément une émotion que trahit sa fièvre, achète ce timbre au prix du normal et répète ensuite partout que ce marchand est un âne qui n'y connaît rien en philatélie.

Le Spécialiste est souvent plus sensible aux compliments que l'Universel. Le parfait philatéliste peut en tirer le plus grand parti en flattant sa manie et en lui refilant, en douceur, les pseudo-variétés invendables pour tous les autres.

Mais il est juste d'ajouter que c'est le Spécialiste qui est, soit par ses propres études, soit par ses désirs, la cause des progrès de la science philatélique.

LE SCEPTIQUE

C'est le collectionneur qui ne croit à rien ou fait semblant de ne rien croire. Il prend des airs supérieurs et à la fois désabusés, car il ne faut pas lui en conter. On lui dit les plus grandes vérités du monde, on lui donne les tuyaux les plus sérieux et les meilleurs conseils : il ne veut rien entendre. Le Sceptique est souvent insupportable et prend, vis-à-vis du collectionneur, l'attitude d'un homme qui semble dire, "toi, mon vieux, tu me ficher dedans, mais ça ne prend pas avec moi". Il proclame fréquemment que tous les marchands sont des filous et ne fait que rarement une exception, celle concernant "son" marchand. Un des cas du genre est un collectionneur qui, il y a deux ans, déblatérait contre les marchands avec un de mes amis : il ne fallait pas avoir en eux la moindre confiance, tout ce qu'ils disaient étaient des blagues. Quelques temps après, il liquide sa collection qui n'était pas sans importance. Vous pensez peut-être qu'en vertu de son raisonnement, il prend pour ce faire un marchand ayant quelque renom de probité, pas du tout ! Il choisit au contraire un de ceux offrant le moins de garanties. Tel est le Sceptique !

LE FANTAISISTE

Il collectionne seulement un genre plus ou moins bizarrement choisi. Par exemple, tous les timbres représentant des animaux de toutes sortes, ou des bateaux, ou les portraits de souverains. Cette variété de collectionneur, assez rare en principe, tend à s'augmenter. Il y a aussi un autre genre de l'fantaisiste, celui qui place ses timbres non d'après l'ordre chronologique ou géographique, mais suivant une classification qui lui est particulière ; par exemple, tous les Penny ensemble, de quelque pays ou émission qu'ils soient, ou tous les timbres rouges. Le prototype de ce genre a été mon ancien ami le colonel D..... dont on se rappelle les articles fulgurants sur la classification des timbres en familles et tribus et qui les décomposait en trois catégories principales : les complets, les incomplets et...les presque complets.

(à suivre)

Y. PAUVERT



Depuis quelques temps, de plus en plus souvent, on trouve désormais la date du dépôt des "Port-Payé".

TAILLANDIERS PHILATELIE

65, rue de la Roquette 75011 PARIS
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

TEL. 47.00.97.71

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER**

ABONNEMENT

Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**

POUR LES SOCIÉTÉS

SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4Fr

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

FOCH ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon TEL. 51.62.18.14

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOULLEAU

17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

A.P.Y. *listeZ-vous...*

déterminez-vous, faites de la vraie philatélie...

& LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)

85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

AVIS AUX AMATEURS

Le douzième est bien avancé.

Le 23 janvier 1994, le 12ème SALON DES COLLECTIONNEURS se déroulera dans la Halle n°2 du Parc des Expositions des Oudairies, route de Cholet. On change de place, et nous réaliserons cette manifestation traditionnelle dans une Salle de... 2.000m² !

Enfin, nous ne refuserons plus aucun négociant...

Nos amis collectionneurs se déplaçant souvent de fort loin (n'avons nous pas eu une cartophile venue de HYERES en 1993) verront les portes s'ouvrir à 9h.30 au plus tard. En outre, nous tenterons d'étendre ce Salon à "tous objets de collection" de petits volumes (sauf armes).

A noter que l'entrée en sera gratuite pour les Membres de l'A.P.Y. à jour de leur cotisation annuelle...avec, tout-de-même, une certaine tolérance.

Nous comptons sur vous et sur la publicité que vous en ferez...

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Parc des Expositions des Oudairies

(changement de Salle)

(Sortie de Ville, Route de CHOLET)

12^e SALON DES COLLECTIONNEURS

avec le concours de la Municipalité

Plus de 60 négociants sur 400m. de tables

DIMANCHE 23 JANVIER 1994

*CARTES POSTALES - PHILATÉLIE - MARCOPHILIE - NUMISMATIE - PIN'S -
TÉLÉCARTES - VIEUX PAPIERS et tous petits objets de collection*

Carte-souvenir d'illustrateur à l'entrée : 10 F

Correspondance et réservation : AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE
par Y. PAUVERT - 6, impasse Géricault - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
ou au ☎ 51 36 24 16 - H.B. -

Y. PAUVERT

Extraits du livre "Le timbre valeur de Placement"

de Georges Olivier

(édité en 1942)

UNE HISTOIRE DE FOUS

Il y avait une fois, en des temps pas très anciens, vers le milieu du siècle dernier, un monsieur qui, le premier, s'était avisé de collectionner les timbres-poste.

On ne sait même plus son nom, comme on ignore celui des autres grands précurseurs, l'inventeur du feu, celui de l'alphabet, ou celui des mots croisés. Certains assurent que ce fut un Lillois, nommé Vetzél. Ce qu'on sait seulement d'une façon certaine, c'est que sa manie, et celle de ses disciples, — car il en eut tôt —, fit bien rire leurs contemporains.

« Les vieux fous ! Les timbrés ! »

En France, le spirituel Nestor Roqueplan, dans son feuilleton du *Constitutionnel*, décocha quelques épigrammes à ces émules du cousin Pons. Ils inspirèrent même les plaisanteries des vaudevillistes.

Il serait assez amusant de consulter, dans les divers pays, les archives d'il y a soixante ans pour savoir ce que les gouvernements pensaient de cette mode. On y trouverait sans doute des échanges de correspondance entre services administratifs qui nous paraîtraient aujourd'hui bien savoureux, comme cette lettre que M. Cochery, ministre des Postes et Télégraphes, écrivait en 1875 au Préfet de Police : « J'ai eu l'occasion de me préoccuper bien souvent des immenses concentrations de timbres-poste ayant déjà servi, que certains industriels (sic) réunissent ou font réunir sous les prétextes les plus divers... Une enquête a été faite à Paris, où plusieurs maisons bien connues de la police (?) font ouvertement et sur une vaste échelle un véritable commerce de timbres-poste oblitérés. Ce drainage, — admirons au passage la prouesse d'acrobatie qui consiste à réaliser un « drainage » « sur une vaste échelle —, ce drainage constitue un fait étrange, sur lequel il importe d'être fixé définitivement. » Et le ministre prescrivait de nouvelles inves-

tigations sur « la nature du commerce » interlope » auquel donne lieu, depuis trop longtemps, l'achat des timbres-poste ayant déjà servi... et sur la destination réelle de ces millions de figurines accumulés par certains industriels, — M. Cochery tenait visiblement à ce terme —, avec une persévérance vraiment inexplicable!... »

A vrai dire, l'administration était un peu en retard. Depuis longtemps déjà, nos vieux fous, nos timbrés avaient fait des disciples. On apprenait avec stupéfaction que certains d'entre eux léguaient une petite fortune à leurs héritiers. Et ceci, peu à peu, donnant à penser qu'après tout, leur folie n'était pas si folle, la mode des timbres se propageait.



LA BOURSE AUX TIMBRES EN 1860
Gravure sur bois de Jules Germain, d'après un document de l'époque.

D'après Pierre Zaccone, la « timbromanie », ainsi qu'il l'appelait, naquit en 1849. En tout cas, dès 1852, une exposition de timbres, — la première —, était organisée à Bruxelles par Van der Meulen, et dès 1853, en Angleterre, on relevait des annonces d'échange ou d'achat de timbres dans le *Times*. En 1860, les lycéens commencent à tenir une « Bourse » aux timbres », d'abord dans le Jardin des Tuileries, à la « Petite Provence », puis au Luxembourg, d'où elle émigrera plus tard vers le « Carré Marigny », aux Champs-Élysées.

Le commerce du nouvel objet de collection ne tarde pas à prospérer. Le 15 décembre 1862 naît à Liverpool le premier

journal de philatélie, « The Monthly Advertiser ». La même année voit paraître, à Bruxelles, le premier ouvrage sur la philatélie, l'étude de J.-B. Moëns, sur la falsification des timbres, et, en France, le 21 décembre, le premier catalogue, édité par E. de Lalande, marchand de timbres-poste pour collections, 1, rue Christine, sous le titre : *Catalogue des Timbres-poste créés dans les divers Etats du Globe*, Paris, Librairie de Eugène Lacroix, 15, quai Malaquais. En 1863, Justin Lallier édite le premier album destiné à contenir les collections de timbres-poste. Ces initiatives ont bientôt des imitateurs dans de nombreux pays. Le 1^{er} mai 1863 paraît à Leipzig, édité par une maison de numismatique, Zschiesche et Köder, le premier journal philatélique en langue allemande, le *Magazin für Briefmarken Sammler*. Dès l'année suivante, trois autres voyaient le jour : le *Börsenblatt für den Briefmarkenhandler*, l'*Allgemeine deutsche Briefmarken Zeitung*, et le *Briefmarken Sammler*. En 1872, on comptait onze de ces organes. Entre 1890 et 1900, leur nombre passait à quatre-vingt !

Entre temps, les groupements de collectionneurs commençaient de se créer et de se multiplier. La première société philatélique d'échanges serait, croit-on, celle qui se forma en 1865 à Nevers. Des ventes aux enchères s'organisaient. La première, d'après Arthur Maury, est celle qui eut lieu le lundi 29 décembre 1865 à l'Hôtel Drouot, où fut dispersée la collection Elbé. Le total des enchères atteignit la somme de... mille francs. Nous sommes loin, certes, des résultats obtenus dans les ventes modernes, dont le produit se chiffre quelquefois par millions. En Angleterre E.-L. Pemberton a conservé le souvenir d'une vente qui eut lieu à Londres le 18 mars 1872. Une série de 1851 des Etats-Unis y fut vendue pour cinq shillings, et une série des « œils de bœuf » du Brésil pour onze shillings. Un 13 cent d'Hawaï, du groupe de 1851, dit « des missionnaires », atteignit six livres dix shillings.

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

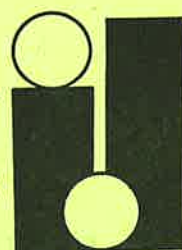
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

-J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la Ilmouzinière

le bourg sous la roche

85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



P. rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S

André Gilbert

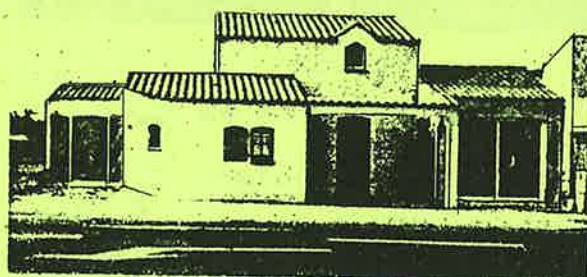
BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrique librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Les 15, 16 et 17 octobre derniers, nous y avons un stand au Parc des Expositions.

Nous devons témoigner notre reconnaissance à Jean-Pierre HURTAUD qui s'est chargé à merveille de son organisation, de sa décoration et de sa tenue pendant 3 jours, aidé en celà par Hervé BEDUNEAU. Merci à eux.

Il fallait résister au bruit infernal dégagé par les différents instruments de musique installés sur le podium ! Et, lorsque nous avions des visiteurs, il fallait hurler les renseignements à leurs oreilles pour se faire entendre. Véritablement, quelque chose "ne collait" pas... A revoir pour le prochain Forum.

Il nous faut bien constater, encore une fois, que les Apys-tes nous ayant rendu visite se comptent sur les doigts de la main. Quoi faire pour les intéresser ? Mais nous savons bien, hélas, que nombre d'entr'eux n'ont d'intérêt que pour leur propre thème de collection... Alors....

Tiens, c'est l'occasion de remercier la dizaine d'amicalistes (ils se reconnaissent) qui donnent un bon coup de main lorsque c'est nécessaire.

Soit dit sans rancune et en toute amitié !



Y. PAUVERT

Le saviez-vous ?

Je n'invente rien, ce qui suit a été relevé dans une revue philatélique de 1905 ! Il fallait bien habiter outre-Manche pour avoir une idée aussi farfelue....

"**GRANDE-BRETAGNE.**— Nous l'apprenons maintenant ! Un Anglais, M. Henry TURNER a eu l'an dernier une idée géniale. Il s'est présenté au bureau de Poste de GUERNESEY le 5 juillet 1905 à l'effet d'être lui-même envoyé à SARK comme simple colis postal; et il le fut, ce qui est mieux, pourvu de tous les cachets réglementaires et d'un "EXPRESS DELIVERY" dont un journal français publie le fac-similé, ce qui n'est pas inutile, car beaucoup de gens prendraient l'aventure pour un canard. M. TURNER, dûment affranchi en timbres du roi Edouard, 5 shillings et dix pences, fut conduit sur le bateau, embarqué, convoyé, transmis au Bureau récepteur de SARK, et enfin livré au destinataire qui n'était autre que lui-même. Je ne plaisante pas d'un mot.

M. DETHIERS, mon confrère journaliste, pense que si en FRANCE quelqu'un s'avisait de pareille idée, on le conduirait dans un asile d'aliénés. Je ne trouve pas cela si fou et, à dire vrai, cet anglais a rendu un réel service à ceux qui sont désireux de faire un voyage à peu de frais. Suivez bien mon raisonnement.

Rien dans la loi de 1856 sur l'organisation des Postes françaises ne s'oppose à ce qu'une personne soit transportée comme lettre, au tarif plein. En effet, il n'y a aucun article limitatif, ni comme poids, ni comme volume; on exige simplement qu'il ne se trouve dans l'objet transporté aucune substance délétère capable d'avarier les correspondances. On peut donc faire transporter comme lettre n'importe quel objet, quelque volumineux, lourd ou encombrant qu'il soit, en payant autant de ports qu'il pèsera de fois 15 grammes. On embarrasserait même terriblement la Poste si on portait au Bureau 20 minutes avant le départ du courrier une pierre de taille de 3.000 kilos à livrer sans retard comme lettre recommandée dans un village de la Lozère à 50 kilomètres de toute ligne de chemin de fer !

Ceci posé, celui qui voudra partir comme lettre, en admettant qu'il pèse 80 kilos, devra donc payer 5.334 ports, c'est-à-dire 533,40 francs, plus, si l'on veut, 25 centimes de recommandation. Il est en effet utile dans ce cas de prendre des précautions, vu qu'on peut être volé, perdu ou détérioré en route. Evidemment, 533,60 frs, c'est cher pour aller à VERSAILLES, même à PERPIGNAN, mais c'est bon marché pour LA REUNION, ou SHANG-HAI, encore plus pour PAPAETE ! Ah, ah, vous commencez à comprendre que l'anglais n'était pas si bête.... Mais, tant qu'à faire, je serais allé au moins jusqu'à AITUTAKI !

Il y a un seul inconvénient, ou plutôt un point à éclaircir : serait-on enfermé et scellé à la cire dans le sac réglementaire, transbahuté pour être enfin transmis à bord et verrouillé dans la soute aux "groups" ? Cependant on voit bien des gens aller d'OSTENDE à MOSCOU couchés entre les essieux d'un wagon. Autre question : en cas de détérioration, pourrait-on réclamer une indemnité, et la Poste ne pourrait-elle pas la refuser... pour défaut d'emballage ? "That is the question" ! "

Y. PAUVERT

« LA MOULINETTE »



Notre ami Claude BELLEIL, membre du Conseil de l'APY, a bien voulu nous permettre de cerner sa personnalité en répondant à nos questions.

Y.P. : vous faites partie des plus anciens membres de l'Amicale, que collectionnez-vous ?

C.B. : je suis essentiellement marcophile et m'attache surtout à l'histoire de la Poste aérienne française, des premiers vols jusqu'à 1950.

Y.P. : comment vous est venue cette passion ?

C.B. : dès l'âge de 12/13 ans, à l'école, où mon instituteur, plus ou moins philatéliste, guidait mes premiers pas. Mais je ramassais tous les timbres qui me tombaient sous la main, y compris ceux qu'on trouvait, à cette époque, dans les tablettes de chocolat.

Y.P. : et vous avez toujours continué ?

C.B. : comme beaucoup de collectionneurs, j'ai pratiquement abandonné ma collection vers 15 ans lorsque je suis entré en apprentissage... et commençais à regarder sérieusement les filles. Mais le virus ne m'avais pas quitté et j'ai remis ça, de plus belle en 1966, quelque temps après... mon mariage et mon retour à LA ROCHE.

Y.P. : au fait, vous avez adhéré à l'A.P.Y. parrainé par qui ?

C.B. : par le président RECOQUILLON et M. SONNARD.

Y.P. : avez-vous exposé vos pièces que nous savons superbes ?

C.B. : non, jamais, pour de multiples raisons. Ah si, une seule fois, à l'occasion de l'exposition COUZINET à LA ROCHE-SUR-YON, mais sans aucune compétition et pour rendre service.

Y.P. : vous êtes membre du Conseil de l'Amicale. Quelle est votre fonction ?

C.B. : depuis le décès de Bernard ROYER, je m'occupe des nouveautés de MONACO afin d'aider le responsable des nouveautés.

Y.P. : vous étiez gérant d'un débit de tabacs, récemment, à COEX, donc vous vendiez des timbres-poste. Avez-vous quelques anecdotes à nous rapporter ?

C.B. : elles ne manquent pas ! Deux me viennent à l'esprit. J'achetais parfois des timbres commémoratifs pour mon usage personnel et gardais les bas de feuilles. Un jour, n'ayant plus de timbres d'usage courant, j'ai voulu vendre un timbre "de collection" à une personne de la campagne. Mal m'en a pris, elle n'en voulait pas, prétextant que "les petits étaient bien moins chers que les grands". Une autre fois, j'ai vu arriver un client du café qui me dit dans son patois : "Dis-donc, hier, t'as voulu baiser ma boune femme en lui vendant do faux timb'. Y'en avais jamais vu d'même, o l'était dos images...".

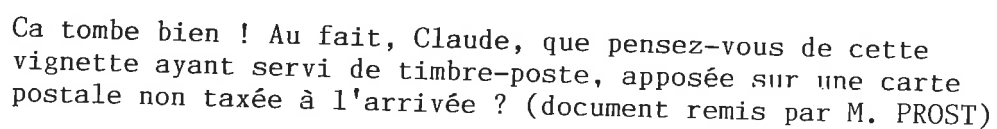
Y.P. : ce n'était sûrement pas des philatélistes ! Avez-vous d'autres occupations ?

.../...

Y.P.:quels seraient vos souhaits concernant l'A.P.Y. ?

Et aussi, que les "débutants" osent poser plus de questions en nous montrant leur embryon de collection, sans se sentir inférieur "aux autres", car voyez-vous président, vous comme moi avons été, nous aussi, un jour, des débutants !

C.B.: sans hésiter, Michel OLIVIER.

[illegible]

LES POTINS DE L'AMICALE

Nul n'est parfait

Une exposition inter-régionale de philatélie thématique était organisée à ALBI les 18 et 19 septembre derniers. Notre responsable des Jeunes y présentait ses "Joyaux ailés : les Papillons". Double surprise pour Jean-Pierre HURTAUD : il était purement et simplement oublié dans la liste des exposants, et la médaille lui revenant normalement était expédiée à un autre thématiste qui eut la gentillesse de lui faire parvenir. Par contre, Etienne CHASSERIEAU, Apyste non participant, figurait sur le programme alors que notre ami Christian RIOBE, lui aussi oublié, exposait "Mon corps et les Plantes".

Ne tirez pas sur le pianiste !

Deux décès récents

Après une longue maladie, la maman de J.-P. Hurtaud a quitté ce monde. Claude Belleil était absent à la réunion de novembre, sa belle-soeur ayant été tuée dans un accident de voiture.

Nous présentons nos condoléances à nos deux amicalistes ainsi qu'à leur famille.

Les malheurs du Trésorier

A l'entrée de l'exposition de septembre, vous avez remarqué le "mannequin" accueillant les visiteurs. Amédée était chargé de l'emprunter à une charmante commerçante de la Ville et de le transporter chez le président. Deux ou trois minutes d'absence et 2 contractuelles lui collaient une amende pour stationnement illicite. Son charme tant apprécié des dames n'ayant aucune prise sur elles, il lui fallut protester auprès de la Mairie plus compréhensive ...et obtenir gain de cause. C'est toujours ça de gagné pour l'A.P.Y. !

Les empreintes postales de Vendée

Vous n'en trouverez pas dans ce bulletin, notre "fournisseur" habituel ayant été muté à Fontenay-le-Comte. Le président s'est donc abonné à "PHIL-INFO", organe officiel de l'Administration des Postes dans lequel ces renseignements sont publiés pour toute la France. Mais les numéros d'octobre et novembre ne lui sont pas parvenus avant l'impression de ce bulletin....

A l'impossible, nul n'est tenu !

Nos adhérents ont exposé

Dans le palmarès de l'exposition réalisée par nos amis de FONTENAY-LE-COMTE les 23 et 24 octobre, nous relevons avec plaisir :

- la médaille de grand argent décernée à Christian RIOBE, résidant à ST-LAURENT-SUR-SEVRE, pour sa présentation sur "Mon corps et les plantes";
- la médaille d'argent récompensant Patrick JOUBERT, 13 ans, demeurant à TALMONT, petit-fils de M. Etienne MOREAU, qui exposait une collection sur "La Bicyclette" ...thème cher au président. Félicitations !

Dernière minute

- la Journée du Timbre 1995 aurait lieu à FONTENAY-LE-COMTE;
- une flamme d'oblitération permanente sera mise en service à BRETIGNOLLE-SUR-MER à une date qui sera fixée ultérieurement.

PHIL' A. B. C.

LES "SANS VALEURS"



Une quinzaine de pays dans le monde se sont convertis aux timbres sans valeurs faciales, bien pratiques pour assurer les difficiles transitions lors des changements de tarifs.

Avec la lettre D, la France vient en 1990 d'attaquer la quatrième lettre de l'alphabet, revenons un peu en arrière.

Le 01 Août 1986, l'Administration française des postes émettait une figurine postale portant la mention 'A' en lieu et place de la traditionnelle valeur faciale. Ce 'A' représentait l'affranchissement d'un pli non-urgent du 1er échelon de poids et ne pouvait pas, à priori, être utilisé pour l'expédition de courrier vers l'étranger.

L'arrivée de ce genre de timbre dans le circuit postal, même si elle reste source de polémique dans le cas français, ne relève pas de la pure fantaisie. En effet, l'inflation, le réajustement du prix réel des services induisent une fluctuation, régulière ou non, des tarifs postaux dans la plupart des pays du monde.

Or le laps de temps, entre le moment où une entité décisionnelle décide une modification des tarifs et la date de son entrée en application, est souvent trop court pour permettre la fabrication des timbres-poste avec nouvelle valeur. Aussi a-t-on recherché un moyen de contourner cette difficulté: L'utilisation d'une lettre en remplacement de la valeur faciale étant la solution choisie. De cette manière, il est possible d'imprimer à l'avance, pendant les périodes creuses, des figurines portant une lettre alphabétique évolutive avec les émissions, et dont la correspondance tarifaire sera fixée ultérieurement par décret par l'autorité compétente.

La CHINE semble être la première utilisatrice, pour la période d'après guerre, de timbres-poste dépourvus de toute indication. Néanmoins, les ETATS-UNIS restent les leaders incontestés dans l'utilisation de ce système à grande échelle.

Enfin, à considérer la valeur fiduciaire de telles vignettes d'affranchissement postal, deux cas:

1°- Ces figurines conservent indéfiniment la valeur d'affranchissement du tarif pour lequel elles ont été mises en vente:

U.S.A / CANADA / FRANCE / DANEMARK / FINLANDE

2°- Leur prix suit la progression des tarifs postaux:

ISRAEL / PORTUGAL / ARGENTINE / COLOMBIE / GRANDE BRETAGNE /
BRESIL / GUERNESEY / ALAND / LITUANIE / JERSEY / ESTONIE /
POLOGNE / FORMOSE /

Si cette nouvelle collection vous intéresse, venez nous rejoindre au cercle des collectionneurs de timbres-poste sans valeur faciale.

RENSEIGNEMENTS auprès de CLAUDE ELOUARD de "UNION PHILATELIQUE DE TOURS".

C . ELOUARD



Les Bureaux français à l'étranger

LEVANT

De nombreux Bureaux français et étrangers s'implantèrent au LEVANT dès 1779. Mais la plupart fermèrent en raison de la guerre de 1914-1918. En 1923, lors du Traité de LAUSANNE, les derniers cessèrent leurs activités, sauf ceux de PORT-SAÏD et d'ALEXANDRIE qui restèrent ouverts jusqu'au 31 mars 1931.

Les vignettes postales au type Blanc furent imprimées de 1902 à 1930



Il existe de nombreuses variétés de couleurs dont nous ne parlerons pas, l'Amicale n'ayant pas les moyens de vous fournir un bulletin imprimé...en couleurs.

Vous constaterez toutefois qu'une série de 2 valeurs, les 2c et 3c, ont été dentelées 11 au lieu de 13½.

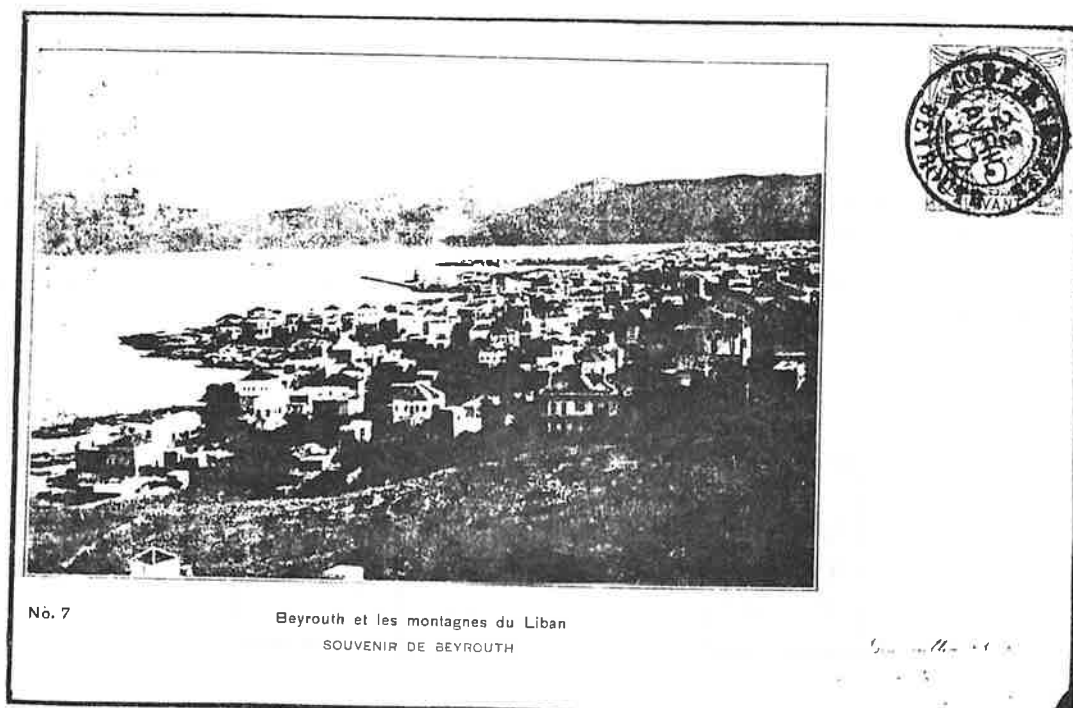


Quelques curiosités en passant :

- une carte postale affranchie régulièrement à 1c oblitéré par un cachet de confection locale;



- une autre dont le timbre est annulé par un timbre-à-date de "Correspondant d'Armées";



MAROC

Je ne vous ferais pas l'affront de situer ce pays sur la mappe-monde....

Sachez seulement qu'à l'intérieur du MAROC, le Service des Postes était assuré, de 1891 à 1909, par des entreprises particulières pour les correspondances d'une ville à l'autre. Ce sont les "POSTES LOCALES" qui n'entrent pas dans notre sujet. Seuls, des timbres spéciaux pouvaient être utilisés. En voici quelques exemples :



(*)

MAGAN - AZEMMOUR - MARRAKECH



(*)

FEZ à MEKNÈS



(*)

MAGAN à MARRAKECH
Courrier français.



(*)

FEZ à SEIROU

Pour les autres destinations, la "POSTE CHERIFIENNE", créée en 1892, utilisa une seule série de vignettes émises par le Gouvernement de ce pays.



(*)

Dans les Bureaux français, on utilisa des timbres métropolitains de 1891 à 1901 surchargés en monnaie espagnole.

5
CENTIMOS

Puis on imprima des vignettes postales portant le mot MAROC, mais toujours surchargés :

- de 1902 à 1903, en monnaie espagnole, surcharge rouge,



- de 1907 à 1910, en monnaie espagnole, surcharge noire,



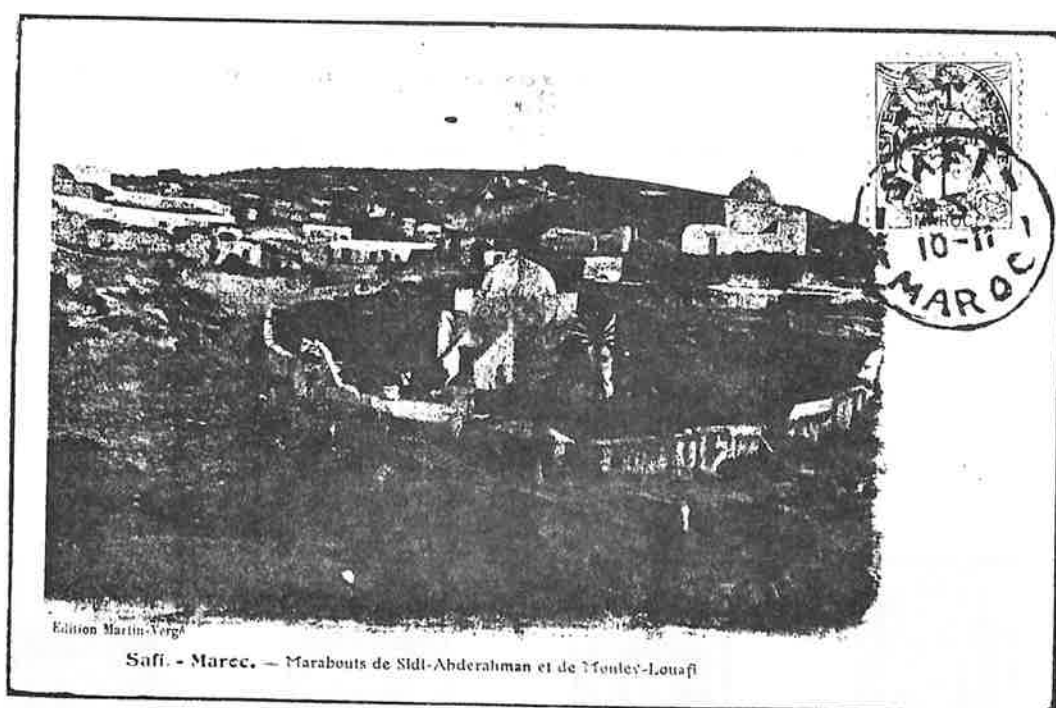
- pendant cette même période, par surcharge bilingue bleue ou rouge,



- de 1914 à 1921, on ajoute les mots PROTECTORAT FRANCAIS.

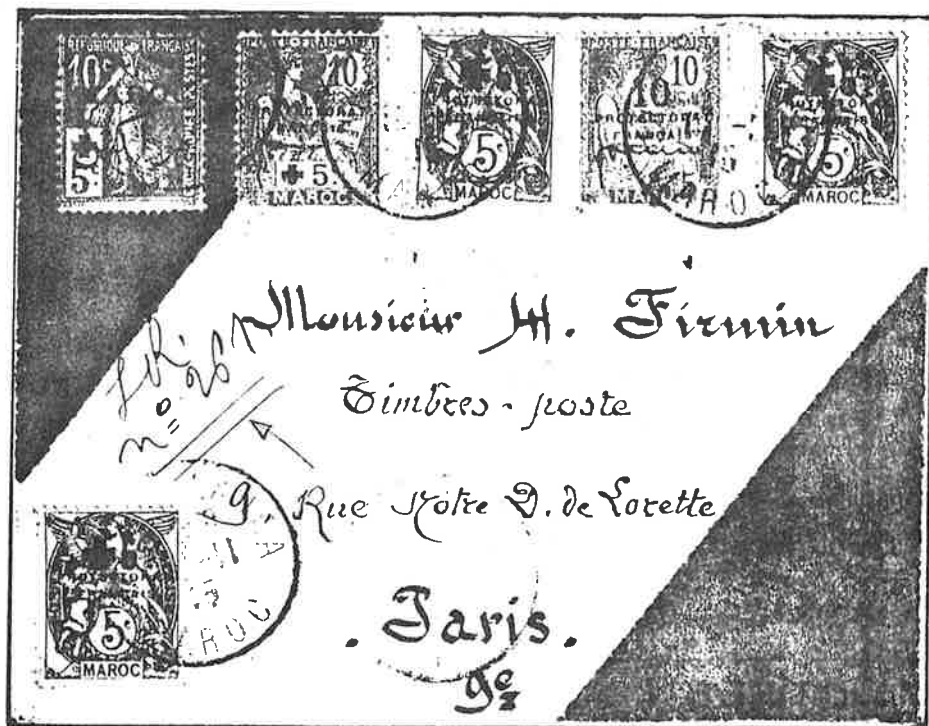


Du fait de la Campagne du MAROC (guerre du RIF), les plis en provenance de ce pays ne sont pas rares. En voici un avec cachet local d'annulation :



Le SAFT pour BORDEAUX

Dès la 1^{ère} année de la guerre 1914-1918, une surcharge de 5c fut émise au profit de la Croix-Rouge.



Les correspondances, souvent d'origine militaire, circulèrent dans les deux sens, en nombre impressionnant, entre le MAROC et la FRANCE. Ce sont peut être les plus intéressants.

En effet, les bandes rebelles, harcelant nos troupes, descendaient de plus en plus vers le Sud, dans le désert du Rif. Des contingents supplémentaires étaient donc sans cesse nécessaires pour tenter de les anéantir.



Nos Soldats morts ramenés sur un caisson d'artillerie
sur une sinistre carte postale portant "Nos Soldats morts ramenés sur un caisson"

Est-il utile de préciser qu'il n'existait pas de Bureau de Poste civil à proximité des déplacements de troupes. Comme toujours, c'était un vaguemestre qui était chargé de la réception et de l'expédition du courrier. Il annulait donc l'affranchissement légal au moyen du cachet de l'unité militaire avant de le porter -ou le faire porter- au Bureau de Poste "le plus proche" !

En voici quelques exemples :



CORPS DE DÉBARQUEMENT
de CASABLANCA

SOUS-INTENDANCE MILITAIRE
de BER-RECHID

CORPS DE DEBARQUEMENT
de Casablanca
ÉTAT-MAJOR

COLONNE EXP^{te} DE CASABLANCA

17^e Escadron du Train des Éq^{es} M^{res}

Le Capitaine Commandant

Il en résultait une "pagaye" monstre décrite par cet officier dans une lettre (que j'ai tronquée...) adressée au Ministère des Postes en FRANCE.

" Le service postal constitue pour nos troupes un facteur moral de la plus
" haute importance.... il n'y a pas de meilleure antidote contre le cafard
" qu'une lettre venue du pays. Ce serait méconnaître la mentalité enfantine (sic!) et sentimentale du soldat. ...Le service postal fonctionne dans
" des conditions lamentables. L'année dernière, un officier a reçu de PARIS
" une lettre qui a mis 79 jours. Un lieutenant reçut le 31 août, toujours à
" FEZ, une lettre partie de TUNIS le 31 mai. Durée du trajet : 92 jours !
" A CHAOUIA, à 400 kms de la capitale, j'ai vu 25 sacs de lettres vidés sous
" la porte de l'Aguedal, où chacun vint chercher ses lettres au petit bonheur.
" Comme on repartait le lendemain, qui sait ce que sont devenus les "lots non
" réclamés"!....La correspondance a centuplé, le personnel est resté le même.
"Les fonctions de vaguemestre sont souvent confiées à un sous-officier
" ignorant, sachant ou non lire le français s'il est tirailleur algérien ou
" sénégalais.... Des sacs postaux ont fait plusieurs fois le trajet de CASA-
" BLANCA à FEZ et retour, sans pouvoir jamais être distribués. Le postier,
" lorsqu'il y en a un, fait la distribution par terre devant sa tente. Les
" colis postaux arrivent en bouillie....etc..."
" Des perfectionnements sont-ils au-dessus de vos moyens ? Je ne le pense pas.
" Dans tous les cas, ils ne sont pas au-dessus de vos devoirs."

Terminons-en enfin avec ce pays en signalant que les timbres aux types Blanc, Mouchon et Merson ont été surchargés du mot **TANGER** pour être utilisés dans cette zone devenue internationale



surcharge effectuée de 1918 à 1924

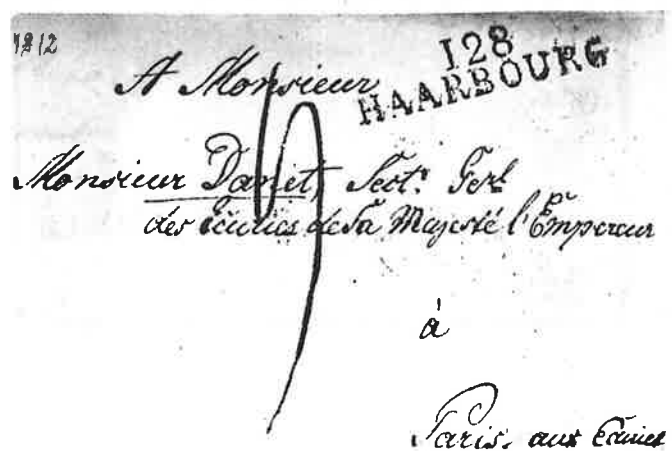
La feuille de timbres du 2c Blanc comporte une curieuse variété de surcharge.



Y. PAUVERT
(à suivre)



Au temps de la Poste aux chevaux....





Xantia Turbo D VSX

GUENANT AUTOMOBILES SA

ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SUR YON

TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE

 **51.37.03.79 - 51.37.22.60**

Télex 700 803

C.C.P. Nantes 59-97



Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux
et cartes postales de collection



ACHAT~VENTE OR~ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paielement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

RESTAURANT

LE VAL D'YON

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



85000 LA ROCHE SUR YON

Z.A. BELLE PLACE

(R^{te} de Luçon, dernier feux,
tourner à droite)

Tél : 51.62.31.29



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE

47, rue Paul-Doumer

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 51.62.21.80